

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2018

Compte rendu affiché le 14 mars 2018

Date de convocation du Conseil municipal le 01 mars 2018

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Madame Myriam MOSTEFAOUI

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Oscar ARAZ à Pierre BARNEOUD, Virginie COMTE à Hélène GEOFFROY, Philippe MOINE à Charazede GAHROURI.

Membres absents excusés : Marie-Emmanuelle SYRE, Christine BERTIN, Nawelle CHHIB

Membres absents : Morad AGGOUN, Nadia NEZZAR

Membres démissionnaires : Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO, Laurent PATRY.

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Objet :

-----  
18.03.0879

Budget principal de la ville - Budget  
primitif 2018

## RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Le vote du budget primitif constitue l'acte fondamental de la gestion publique locale. Traduction du projet politique conduit par la municipalité, il est le fruit d'un travail collectif entre les élus et les services, avec une méthode de préparation budgétaire exigeante. Conformément au cadre réglementaire, le débat d'orientation budgétaire, préalable obligatoire à l'adoption du budget, s'est tenu au sein du Conseil municipal le 23 janvier dernier.

Dans ce cadre et conformément aux articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) et à la nomenclature comptable M14 à laquelle il est soumis, le budget principal de la ville pour 2018 est équilibré à hauteur de **112.431.200 euros**.

Cet équilibre se décompose en 77,9 millions d'euros sur la section de fonctionnement, et 34,5 millions d'euros en section d'investissement.

En termes de dépenses réelles, le budget se monte à **105.478.441 euros**.

Le rapport de présentation du budget primitif ainsi que la maquette budgétaire, joints à ce rapport, précisent le contenu de ce budget, notamment les évolutions par rapport au budget 2017.

Conformément à la nomenclature M14, les équilibres et le contenu par chapitres en sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

*DEPENSES DE FONCTIONNEMENT*

Chapitre	Libellé	BP 2017 voté	Propositions BP 2018	Variation BP 2018 / BP 2017
011	Charges à caractère général	14 601 358,00	13 998 533,00	-4,13%
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 041 944,00	47 874 238,00	3,98%
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	9 653 187,00	9 402 982,00	-2,59%
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus			
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>70 296 489,00</b>	<b>71 275 753,00</b>	<b>1,39%</b>
66	Charges financières	1 431 000,00	1 654 962,00	15,65%
67	Charges exceptionnelles	75 600,00	85 560,00	13,17%
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
022	Dépenses imprévues			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>71 803 089,00</b>	<b>73 016 275,00</b>	<b>1,69%</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>4 428 042,00</i>	<i>2 902 759,00</i>	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>2 000 000,00</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. Fonct.</i>			
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 428 042,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>78 231 131,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Libellé	BP 2017 voté	Propositions BP 2018	Variation BP 2018 / BP 2017
70	Produits des services, du domaine et ventes	3 050 344,00	3 092 559,00	1,38%
73	Impôts et taxes	43 528 892,00	42 847 083,00	-1,57%
74	Dotations et participations	30 419 795,00	30 674 594,00	0,84%
75	Autres produits de gestion courante	802 600,00	884 798,00	10,24%
013	Atténuations de charges	303 500,00	350 000,00	15,32%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>78 105 131,00</b>	<b>77 849 034,00</b>	<b>-0,33%</b>
76	<b>Produits financiers</b>			
77	<b>Produits exceptionnels</b>	20 000,00	20 000,00	
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires</b>	70 000,00		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>78 195 131,00</b>	<b>77 869 034,00</b>	<b>-0,42%</b>
42	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>	36 000,00	50 000,00	
43	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>			
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>36 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>78 231 131,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	

<b>R 002 RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
<b>REPORTE</b>	

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>
--	----------------------

L'équilibre ainsi dégagé permet d'assurer un autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement à hauteur de 4.852.759 euros.

Avec les opérations d'ordre, la section de fonctionnement est ainsi équilibrée à hauteur de 77.919.034 euros.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

*DEPENSES D'INVESTISSEMENT*

Chapitre	Libellé	BP 2017 voté	Propositions BP 2018
20	Immobilisations incorporelles	2 433 439,00	2 188 292,00
204	Subventions d'équipement versées	432 808,00	444 511,00
21	Immobilisations corporelles	7 141 660,00	4 173 512,00
211	GS Wallon	105 000,00	
212	GS Grandclément réhabilitation	1 182 399,00	60 000,00
213	GS A.Croizat	3 015 000,00	300 000,00
215	Equipement R.Beauverie	8 392 618,00	8 938 613,00
216	Equipement O. Cartailhac	594 156,00	
217	Développement numérique GS	584 000,00	
218	GS sud		3 967 496,00
420	Maison de quartier Mas du Taureau		751 676,00
23	Immobilisations en cours	4 450 478,00	4 937 026,00
800	Conseils de quartier	240 000,00	240 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>28 571 558,00</b>	<b>26 001 126,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	4 750 378,00	6 446 040,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 750 378,00</b>	<b>6 446 040,00</b>
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>33 331 936,00</b>	<b>32 462 166,00</b>
40	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>36 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
41	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2 000 000,00</i>	<i>2 000 000,00</i>
<b>Total des opérations d'ordre</b>		<b>2 036 000,00</b>	<b>2 050 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>35 367 936,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

*RECETTES D'INVESTISSEMENT*

Chapitre	Libellé	BP 2017	Propositions BP 2018
13	Subventions d'investissement reçues	5 453 217,86	12 257 974,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 386 676,14	12 536 433,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>24 839 894,00</b>	<b>24 794 407,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 090 000,00	2 300 000,00
26	Participations et créances rattachées		500 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 090 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00	15 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>26 939 894,00</b>	<b>27 609 407,00</b>
21	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	4 428 042,00	2 902 759,00
40	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	2 000 000,00	2 000 000,00
41	<i>Opérations patrimoniales</i>	2 000 000,00	2 000 000,00
<b>Total des opérations d'ordre</b>		<b>8 428 042,00</b>	<b>6 902 759,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>35 367 936,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

- **Détail des opérations et des AP-CP**

- 1) **Les opérations terminées**

- **Opération GS Wallon** : cette opération, qui a donné lieu à une livraison en 2016, a connu encore quelques dépenses en 2017. Le compte administratif 2017 permettra d'acter sa clôture, avec le montant des dépenses correspondant.

- **Opération GS transitoire « Pré de l'Herpe »** : l'opération s'est terminée en septembre 2016 avec la livraison de modules complémentaires. Une partie des dépenses prévues sur 2016 ont été reportées sur 2017. Le compte administratif 2017 permettra d'acter sa clôture, avec le montant des dépenses correspondant.

- **Opération école numérique** : l'exercice 2017 a intégré des restes à réaliser reportés de l'exercice 2016. Le compte administratif 2017 permettra d'acter sa clôture, avec le montant des dépenses correspondant.

- 2) **Les opérations en cours**

- **Opération GS Grandclément** : l'opération de travaux s'est terminée en 2017, mais certaines dépenses impacteront l'exercice 2018 (60.000 euros de soldes de marchés).

Montant de l'opération 2017	Crédits mandatés au 31/12/2016 + CP 2017	Besoins complémentaires	Montant de l'opération 2018	CP 2018
3 900 000,00	3 900 000,00	60 000,00	3 960 000,00	60 000,00

- **Opération GS Croizat** : de la même façon, l'opération de travaux s'est terminée en 2017, mais certaines dépenses impacteront l'exercice 2018. Si le montant de 1.280.000 euros était prévu initialement pour 2018, celui de 300.000 euros suffit à solder l'opération. L'opération est donc revue dans son montant à hauteur de 6.520.000 euros.

Montant de l'opération 2017	Crédits mandatés au 31/12/2016 + CP 2017	CP 2018 initiaux	Correction proposée sur montant de l'AP	Montant de l'opération 2018	CP 2018 proposés
7 500 000,00	6 220 000,00	1 280 000,00	-980 000,00	6 520 000,00	300 000,00

- **Opération Equipement intégré R. Beauverie** : l'opération est en cours, en vue d'une livraison de l'équipement pour septembre 2018. A l'issue de l'attribution des marchés de travaux, le montant de l'opération peut être révisé, d'un million d'euros de crédits à la baisse. L'étalement des crédits nécessite donc d'être revu de la façon suivante :

Montant de l'opération 2017	Crédits mandatés au 31/12/2016 + CP 2017	CP 2018 / 2019 initiaux	Révision de l'AP	Montant de l'opération 2018	Crédits de paiement	
					2018	2019
19 440 000,00	8 219 814,00	11 220 186,00	-1 000 000,00	18 440 000,00	8 938 613,00	1 281 573,00

- **Opération GS Cartailhac** : le choix de l'implantation de l'école du sud de la ville implique une suspension de l'opération, avec une absence de crédits de paiement en 2018. Pour autant, l'opération n'est pas annulée et reprendra ultérieurement.

Montant de l'opération 2017	Crédits mandatés au 31/12/2016 + CP 2017	Crédits de paiement		
		2018	2019	2020 et au-delà
12 000 000,00	289 317,00	0,00	335 156,00	11 375 527,00

- **Conseils de quartier** : par rapport à 2017 (240.000 euros), le même montant d'opération est prévu en 2018.

### 3) Les opérations nouvelles

Les nouvelles opérations sont créées sous forme de chapitres opération, mais sans AP-CP dédiée, les deux modalités faisant doublon.

Pour 2018, deux chapitres opérations nouveaux sont créés :

- **Opération groupe scolaire sud** : d'un montant total de 14 millions d'euros, celle-ci impliquera un niveau de dépenses important entre 2018 et 2020, après déjà plusieurs réalisations (dont l'acquisition du terrain en 2017) :

Montant de l'opération	Crédits mandatés ou inscrits au budget au 31/12/2017	Etalement prévisionnel des dépenses		
		2018	2019	2020
14 000 000,00	3 054 750,00	4 818 655,00	5 434 427,00	692 168,00

- **Opération de construction de la Médiathèque / Maison de quartier** : d'un montant total de 16,5 millions d'euros, celle-ci impliquera un volume de dépenses important entre 2018 et 2021 :

Montant de l'opération	Crédits mandatés ou inscrits au budget au 31/12/2017	Etalement prévisionnel des dépenses		
		2018	2019	2020
16 500 000,00	785 917,00	2 349 784,00	9 192 337,00	4 171 962,00

Pur ces deux nouvelles opérations, seules les dépenses de travaux sont identifiées dans la maquette budgétaire, contrairement aux frais d'avances et de maîtrise d'œuvre.

Le budget 2018 est donc un budget construit dans la logique de la politique pluriannuelle de fonctionnement et d'investissement, contraint quant à l'évolution des dépenses de fonctionnement, ambitieux pour la concrétisation du programme d'investissement du mandat (26 millions d'euros en 2018).

En conséquence, je vous propose :

- d'adopter le budget primitif 2018 du budget principal de la ville, ainsi équilibré en dépenses et en recettes ;
- d'approuver la révision et la création des opérations d'équipement telles que proposées dans le rapport.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à la majorité.**

<b>Nombre de suffrages exprimés : 32</b>
Votes Pour : 28
Votes Contre : 4
Abstention : 6

- adopte le budget primitif 2018 du budget principal de la ville, ainsi équilibré en dépenses et en recettes ;
- approuve la révision et la création des opérations d'équipement telles que proposées dans le rapport.



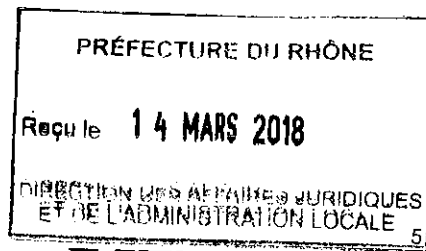
Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme



Madame la Maire,

  
Hélène GEOFFROY



# VILLE DE VAULX-EN-VELIN

## Rapport de présentation du Budget primitif 2018

Séance du 7 mars 2018

*Budget principal de la Ville et budgets annexes du planétarium, de la télésurveillance, et de la maison des fêtes et des familles.*

## Sommaire

Introduction.....	3
1- Les informations financières essentielles de la ville.....	4
1-1 : Les axes budgétaires pour 2018.....	4
1-2 : L'équilibre général du budget 2018.....	5
2- Le budget principal 2018 de la ville.....	5
2-1 : Les dépenses de fonctionnement.....	5
2-2: Les recettes de fonctionnement.....	11
2-3 : Les dépenses d'investissement.....	14
2-4 : Les recettes d'investissement.....	16
3- Les budgets annexes.....	17
3-1 : Le planétarium.....	17
3-2 : La maison des fêtes et des familles.....	18
3-3 : La télésurveillance.....	19

## Introduction

Ce budget primitif 2018 traduit les orientations majeures de l'exécutif municipal, orientations débattues lors du débat d'orientation budgétaire en Conseil municipal le 23 janvier dernier. Le vote du budget 2018 intervient plus tardivement qu'en 2017, en raison de l'attente des précisions de l'Etat sur sa trajectoire des finances publiques. Le Premier Ministre a ainsi annoncé à la Conférence Nationale des territoires en décembre dernier un changement de régime dans les relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. Ainsi l'Etat crée l'obligation de contenir la croissance des dépenses de fonctionnement à 1,2% pour les 340 plus grandes collectivités en terme budgétaire (plus de 60 millions d'euros de dépenses de fonctionnement), dont Vaulx-en-Velin. L'évolution des dépenses de fonctionnement, et donc les moyens affectés aux services pour répondre aux priorités de politiques publiques, seront particulièrement contraints. Le budget 2018 est construit sur une base d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de 1,5% à périmètre constant, auxquelles s'ajoutent les dépenses liées au budget du SSIAD, transféré au CCAS à compter du 1<sup>er</sup> janvier mais pour lequel un dispositif de refacturation est mis en place. Au total, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement atteint 1,69%. La négociation sur le niveau de l'augmentation autorisée des dépenses de fonctionnement débutera lors du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2018 ; au vu des critères de modulation du niveau d'évolution (croissance de la population, revenu par habitant et population en quartier politique de la ville, efforts passés), la ville doit bénéficier d'une autorisation portée à minima sur 1,5% d'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement à périmètre constant. Ceci va impacter la teneur et le rythme des efforts d'économies qui étaient envisagés. En effet, si il était bien envisagé une diminution de certains postes de dépenses de fonctionnement, la ville n'en a plus la maîtrise en terme d'intensité ou du rythme de mise en œuvre. En parallèle, la réforme de la taxe d'habitation – avec son exonération progressive pour 93% des foyers fiscaux vaudais – sera à suivre quant au niveau de compensations, pour qu'à la contrainte sur les dépenses ne s'en rajoute pas une nouvelle sur les recettes.

Ces éléments vont entraîner un effort sur les dépenses de fonctionnement de l'ordre de 1,5 million d'euros par rapport à la trajectoire qu'auraient connu celles-ci de façon « naturelle ». Les priorités politiques ont été évidemment conservées, avec en premier lieu un niveau de dépenses d'équipement qui demeure élevé (26 millions d'euros en 2018). Il s'agit de la mise en œuvre de plusieurs projets marquants de la municipalité: la fin de la construction de l'équipement intégré René Beauverie (8,9 millions d'euros), les dépenses liées au groupe scolaire du sud (4,8 millions d'euros), l'opération de construction de la maison de quartier / médiathèque du Mas du Taureau (2,3 millions d'euros). En parallèle, d'autres opérations se poursuivent, comme le déploiement de la vidéoprotection (583.000 euros) et la rénovation de la mairie annexe (300.000 euros). L'année 2018 traduira ces orientations, tout en attachant une importance particulière à la rénovation des bâtiments et des espaces publics. En fonctionnement, cette année 2018 verra également les moyens renforcés pour la politique de la jeunesse et la maintenance de l'éclairage public.

Le niveau des efforts exigés ira de pair avec le maintien des taux municipaux de la fiscalité locale, ainsi que la maîtrise de la dette ; cette-dernière est prévue en croissance de 4 millions d'euros, pour financer les dépenses d'équipement (groupes scolaires, Médiathèque / Maison de quartier). Mais son évolution demeure contenue par rapport au volume des dépenses d'équipement.

Le budget 2018 est donc construit dans un nouveau cadre de maîtrise des dépenses de fonctionnement, mais en visant la concrétisation des axes de stratégie financière du mandat (plan d'investissement, maintien des taux municipaux de fiscalité, maîtrise de la dette).

Le présent rapport a donc pour objet de venir expliciter les éléments notables du budget principal 2018 de la ville et de ses trois budgets annexes.

# 1- Les informations financières essentielles de la ville

## 1-1 : Les axes budgétaires pour 2018.

Le budget de la ville est bâti autour de plusieurs priorités, déjà présentées dans le cadre du débat d'orientation budgétaire :

- 1) **Un effort d'investissement volontariste**, avec une traduction forte en 2018 : **26 millions d'euros de dépenses d'équipement**, qui correspondent aux priorités d'investissement : l'éducation (constructions des groupes scolaires Beauverie et du sud, fin des dépenses liées aux réhabilitations des groupes scolaires Croizat et Grandclément), la culture et le développement social (construction de la médiathèque / maison de quartier, fin des dépenses liées au renouvellement du simulateur du planétarium), la sécurité (déploiement de la vidéoprotection). A noter également l'important effort financier en termes d'acquisition (3 millions d'euros) et d'opérations d'aménagement.
- 2) **Le maintien des taux municipaux de la fiscalité locale**. Depuis 2014, les taux de la fiscalité locale ont été maintenus, conformément aux engagements pris par l'exécutif. La refonte de la taxe d'habitation, dont la suppression totale est annoncée pour 2020, ne change pas cet état de fait. Dans le contexte contraint des communes actuellement, plusieurs ont fait le choix d'augmenter les impôts. Si la ville de Vaux-en-Valin a moins subi la baisse des dotations que les autres (la péréquation a compensé la baisse des concours de droit commun), elle fait aussi le choix d'avoir une fiscalité maîtrisée. Pour 2018, les taux municipaux de la fiscalité locale seront les suivants :

	Taux municipaux	Taux moyens nationaux 2017
Taxe d'habitation	22,46%	24,38%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	26,46%	20,85%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	74,82%	49,31%

- 3) **La maîtrise de la dette**, pour ne pas pénaliser les générations futures et la capacité à investir de la ville lors des prochains mandats. Cependant, la construction de nouveaux équipements (groupes scolaires, Médiathèque / maison de quartier) va nécessiter de s'endetter d'environ 10 millions d'euros sur la période 2014-2020, dont 4 millions d'euros d'endettement en 2018.
- 4) **Les économies sur les dépenses de fonctionnement** : afin de contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,5% en rythme annuel sur la période 2018-2020, soit le temps du contrat entre la ville et l'Etat, un travail particulier sur les dépenses de fonctionnement va être engagé. Ce plan d'économie – d'un niveau de 1,5 million d'euros sur la période par rapport à l'évolution « naturelle » des dépenses de fonctionnement - vise une application concrète par des évolutions sur la commande publique, une réflexion sur les moyens innovants de réaliser les missions courantes de service public, et l'identification des possibilités d'investissement productifs d'économies de frais de fonctionnement (achat de véhicules, rénovations thermiques ciblées par exemple). Il passe également par une analyse complète de l'ensemble des politiques publiques conduites, en vue d'arbitrer le maintien ou non de certains services rendus, tant en termes de moyens humains que de prestations versées et de dépenses d'intervention.

## 1-2 : L'équilibre général du budget 2018.

L'équilibre général du budget principal de la ville se monte à **112.431.200 euros**.

Les dépenses réelles de l'exercice, qui définissent le volume du budget d'une collectivité, atteindront **105.478.441 euros en 2018**, dont 72.951.730,94 euros en fonctionnement et 33.962.166 euros en investissement.

	BP 2017	BP 2018	% évolution
Dépenses réelles de fonctionnement	71 803 089,00	73 016 275,00	1,69%
Dépenses réelles d'investissement	33 331 936,00	32 462 166,00	-2,61%
<b>Total des dépenses réelles du budget</b>	<b>105 135 025,00</b>	<b>105 478 441,00</b>	<b>0,33%</b>

## 2- Le budget principal 2018 de la ville

### 2-1 : Les dépenses de fonctionnement.

Il convient dans un premier temps de préciser le contenu prévisionnel du nouveau dispositif de contrainte sur l'évolution des dépenses de fonctionnement, avant d'aborder les modifications structurelles qui auront un impact sur les dépenses de fonctionnement en 2018, et enfin les évolutions notables par chapitres budgétaires.

#### ❖ Le nouveau dispositif de relations financières Etat – collectivités sur l'évolution des dépenses de fonctionnement.

Ce nouveau mécanisme de contractualisation sur l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités a été décidé par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de programmation des finances publiques 2018-2022 : les collectivités locales devront réaliser 13 milliards d'euros d'économies sur leurs dépenses de fonctionnement « en trajectoire » - c'est-à-dire par rapport à ce qu'aurait dû être l'évolution de leurs dépenses (non compris le niveau de l'inflation).

Pour cela, un taux directeur a été décidé par le gouvernement, à hauteur de 1,2%, et se déclinera sur la période 2018-2020 de façon identique et individualisée pour l'ensemble des collectivités dont les dépenses de fonctionnement en 2016 ont dépassé les 60 millions d'euros. Ainsi, pour une base 100 en 2017 (le montant de référence sera celui des dépenses réelles de fonctionnement constatées au compte administratif 2017), l'évolution sera la suivante :

Année	2017 (DRF du CA)	2018 (DRF du CA)	2019 (DRF du CA)	2020 (DRF du CA)
Volume maximum des dépenses de fonctionnement autorisées	100	101,2	102,41	103,64

Un non-respect de cette obligation entraînera une baisse de 75% de l'écart constaté sur la DGF de l'année n+1. Une non-signature du « contrat » portera cette diminution à 100% de l'écart constaté.

Cette assise sur les chiffres du compte administratif va nécessiter, outre des arbitrages clairs au moment du budget, un suivi fin de l'exécution budgétaire.

L'objectif de croissance de 1,2% est modulable individuellement pour chaque collectivité, à la hausse comme à la baisse, dans la limite de + ou - 0,15%. Les trois critères retenus sont les suivants :

- **La démographie** : Les collectivités ou établissements qui ont connu une évolution démographique sensiblement supérieure à la moyenne nationale ou sur le territoire desquelles un nombre important de logements ont été récemment autorisés peuvent se voir appliquer un objectif d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement plus élevé. Les charges supplémentaires induites par de telles dynamiques sont ainsi prises en compte par le dispositif. A l'inverse, le plafond d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités qui ont connu une baisse de leur population peut être réduit. Ainsi, lorsque la population de la collectivité territoriale ou de l'EPCI a connu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le 1<sup>er</sup> janvier 2018 une évolution annuelle moyenne supérieure d'au moins 0,75 point à la moyenne nationale, ou lorsque la moyenne annuelle de logements autorisés ayant fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable entre 2014 et 2016 dépasse 2,5% du nombre total de logements au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le taux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement peut être modulé à la hausse dans la limite de 0,15 point. L'évolution de la population entre 2013 et 2018 est appréciée comme un taux de croissance annuel moyen (TCAM), qui correspond au taux d'évolution annuel qui, appliqué chaque année entre 2013 et 2018, aurait permis de passer de la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la population observée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sur la base de ce critère, et sous réserve des chiffres officiels de l'INSEE concernant la ville de Vaulx-en-Velin, les données pour 2017 et 2018 à Vaulx-en-Velin sont indexées sur la croissance prévisionnelle de la population nationale sur la période. Même avec cette démarche très prudente, les différences sont notables :

	Population nationale	Evol.	Population Vaulx-en-Velin	Evol.	Ecart
2013	65 564 756		44 087		
2014	65 907 160	0,52%	45 294	2,74%	2,22%
2015	66 420 595	0,78%	47 313	4,46%	3,68%
2016	66 694 863	0,41%	47 717	0,85%	0,44%
	<b>MOYENNE NATIONALE (TCAM) - 2013/2016</b>	<b>0,57%</b>	<b>MOYENNE VAULX EN VELIN (TCAM) - 2013/2016</b>	<b>2,68%</b>	<b>2,11%</b>
2017	66 953 638	0,39%	47 313	0,39%	0,00%
2018	67 186 638	0,35%	47 313	0,35%	0,00%
	<b>MOYENNE NATIONALE (TCAM) - 2013/2018</b>	<b>0,49%</b>	<b>MOYENNE VAULX EN VELIN (TCAM) - PREVISION 2013/2018</b>	<b>1,76%</b>	<b>1,27%</b>

La ville dépasse assez nettement la moyenne nationale, de plus de 2% sur la période 2013-2016, tendance qui devrait être confirmée sur les années 2017 et 2018. En effet, Vaulx-en-Velin est une des villes de France avec la plus forte croissance démographique. Sur cette base, la ville escompte logiquement une majoration de son taux d'évolution des dépenses de fonctionnement de 0,15%.

- **La richesse** : Les collectivités ou EPCI dont le revenu moyen est inférieur de plus de 20% à la moyenne nationale, ou dont plus d'un quart de la population réside en quartier prioritaire de la politique de la ville (pour les communes et les EPCI) supportent des charges plus importantes que la moyenne pour assurer un niveau équivalent de service public. Afin de tenir compte de ces contraintes, il est possible de moduler à la hausse le plafond du taux d'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement. A

l'inverse, les collectivités ou EPCI dont le revenu moyen est supérieur de plus de 15% à la moyenne nationale peuvent se voir appliquer une modulation à la baisse du taux d'évolution de leurs dépenses réelles de fonctionnement fixé dans le contrat.

Avec un revenu moyen par habitant inférieur de 27% à la moyenne nationale, et une proportion d'habitants vivant en quartier politique de la ville de l'ordre de 60% (parmi les plus élevés de France), la ville de Vaulx-en-Velin escompte également pour ce critère le niveau de majoration maximum, soit 0,15%.

- **Les efforts passés sur les dépenses de fonctionnement** : L'évolution moyenne annuelle des dépenses réelles de fonctionnement entre 2014 et 2016 peut également être prise en compte pour moduler les objectifs fixés par le contrat. Le législateur a ainsi entendu tenir compte des efforts déjà accomplis. Si les dépenses réelles de fonctionnement de la collectivité territoriale ou de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ont connu une évolution moyenne inférieure d'au moins 1,5 point à l'évolution moyenne constatée pour les collectivités de la même catégorie (ou les établissements publics à fiscalité propre) entre 2014 et 2016, une modulation maximale à la hausse de 0,15 point peut s'appliquer. A l'inverse, si cette évolution est supérieure d'au moins 1,5 point à l'évolution moyenne constatée pour les collectivités de même catégorie, une modulation maximale à la baisse de 0,15 point peut s'appliquer.

Il demeure une incertitude quant à la notion de catégorie (communes dans leur globalité, ou strate démographique) pour effectuer les comparaisons. De même, la neutralisation des transferts de compétences ville - intercommunalité va entraîner des biais, qu'il est difficile d'appréhender dès à présent. Sur la base des formules actuellement en travail, la comparaison entre l'évolution des dépenses de la ville et celles du bloc communal (communes - intercommunalités) et des communes est la suivante :

	Vaulx-en-Velin	Evolution	Bloc communal (en milliards)	Evolution	Ecart	Communes	Evolution	Ecart
<b>2014</b>	67 468 155,37		88,50			68,53		
<b>2015</b>	68 896 549,99	2,12%	89,90	1,58%	0,54%	68,70	0,25%	1,87%
<b>2016</b>	68 644 474,40	-0,37%	90,60	0,78%	-1,14%	67,68	-1,48%	1,12%
	<b>MOYENNE</b>	<b>0,87%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>1,18%</b>	<b>-0,31%</b>	<b>MOYENNE</b>	<b>-0,62%</b>	<b>1,49%</b>

On observe que par rapport au bloc communal, la croissance moyenne des dépenses de fonctionnement de la ville a été inférieure de 0,31% à celle du bloc communal, et supérieure de 1,49% par rapport à celle des communes. L'écart avec cette dernière catégorie est notamment dû aux révisions de périmètres intercommunaux, qui ont entraîné de nombreux transferts de compétences depuis les communes vers le niveau intercommunal. Ces données entraînent une exclusion de la ville des possibilités de majoration ou de minoration du taux d'évolution des dépenses de fonctionnement au regard de ce critère.

Par ailleurs, la loi stipule que l'évolution des dépenses de fonctionnement prises en compte se fait à périmètre constant, c'est-à-dire en neutralisant les créations (et absorptions) de budgets annexes. Pour le budget principal de la ville, l'année 2018 va être marquée par l'intégration des dépenses de personnel titulaire liées au SSIAD (ancien budget annexe de la ville, transféré au CCAS), pour un montant de 170.000 euros.

De BP à BP, la croissance des dépenses de fonctionnement est ainsi construite de la façon suivante :

	BP 2017	BP 2017 + 1,5%	Intégration SSIAD	Plafond dépenses BP 2018
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	71 803 089	72 880 135	176 000	73 056 135



## ❖ Les évolutions structurelles sur les dépenses de fonctionnement.

En 2018, la structure des dépenses de fonctionnement va être marquée par plusieurs évolutions notables :

- Le périscolaire : le retour à la semaine de 4 jours.

Le budget 2018 est construit dans une logique de continuité par rapport à l'exercice 2017 (pour la partie dépenses), dans la mesure où certains ajustements sur le contenu des prestations restent à déterminer. De plus, il demeure une inconnue quant à la fréquentation des temps périscolaires, notamment pour le mercredi.

- La mise en place d'une assurance sur les bâtiments communaux : impact de 160.000 euros sur le chapitre 011.

Le choix d'une assurance sur les bâtiments doit permettre d'étaler annuellement le coût du risque, et éviter une reconstruction complète d'un équipement aux frais directs de la collectivité (1,2 million d'euros pour la reconstruction du gymnase Owens par exemple).

- Le renforcement des politiques municipales en faveur de la jeunesse : impact prévisionnel net de 70.000 euros sur les dépenses de fonctionnement (augmentation du chapitre 011, diminution sur le 012).

Dans le cadre du marché conclu avec l'association Léo Lagrange, plusieurs activités pédagogiques, d'animation et d'accompagnement à l'insertion des jeunes vaudais (15-24 ans) sont développées sur différents sites de la ville. Certaines dépenses auparavant assurées par la ville le sont désormais par l'association dans le cadre de ce contrat ; le solde représente un surcoût pour la ville de 70.000 euros.

- Le renforcement de la maintenance préventive et curative de l'éclairage public : impact prévisionnel net de 100.000 euros.

Il est proposé d'augmenter le budget des interventions externalisées en matière d'éclairage public, afin de davantage prévenir et résoudre les pannes fréquentes sur le réseau, et d'assurer un meilleur service à la population en la matière.

- L'ouverture de l'équipement intégré Beauverie en septembre 2018 : impact prévisionnel de 60.000 euros.

L'ouverture de l'équipement ne doit pas entraîner de dépenses conséquentes en termes d'énergie et de maintenance (bâtiment BEPOS). Par contre, il nécessitera l'ouverture de postes pour accompagner la gestion de l'équipement et le développement des classes sur le site. Il faut relever que l'essentiel des charges (fonctionnement, personnel) sera reporté depuis le fonctionnement actuel du groupe scolaire transitoire

- La fin de certaines locations : économie de l'ordre de 270.000 euros au total.

La fin de la location du gymnase « Tranquille » représente une économie de l'ordre de 70.000 euros en rythme annuel (la fin de cette location est accompagnée d'un contrat de réservation de créneaux pour le futsal), et la fin des opérations de réhabilitations des groupes scolaires Croizat et Grandclément entraîne l'arrêt des locations de bâtiments modulaires sur les sites concernés (économie de 200.000 euros).

Il s'agit là des modifications ayant un impact structurel important sur les dépenses de fonctionnement. En parallèle, un travail spécifique sur certains postes de dépenses a été réalisé, de façon à dégager des marges de manœuvre sur les dépenses à caractère récurrent (remises en concurrence, adaptation des prestations commandées aux besoins).

❖ **Les évolutions par chapitres budgétaires.**

En termes budgétaires par chapitres, la ventilation des dépenses de fonctionnement est la suivante :

	<b>BP 2017</b>	<b>BP 2018</b>	<b>% évolution BP 2018 / BP 2017</b>
011- Charges à caractère général	14 601 358,00	13 998 533,00	-4,13%
012- Charges de personnel et frais assimilés	46 041 944,00	47 874 238,00	3,98%
65- Autres charges de gestion courante	9 653 187,00	9 402 982,00	-2,59%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>70 296 489,00</b>	<b>71 275 753,00</b>	<b>1,39%</b>
66- Charges financières	1 431 000,00	1 654 962,00	15,65%
67- Charges exceptionnelles	75 600,00	85 560,00	13,17%
68- Dotations aux provisions			
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>71 803 089,00</b>	<b>73 016 275,00</b>	<b>1,69%</b>

**Au chapitre 011 des charges à caractère général** la diminution de 602.825 euros (-4,13%) s'explique par plusieurs éléments, notamment :

- La fin de certaines locations (bâtiments préfabriqués, gymnase Tranquille) : - 270.000 euros.
- La reprise de certains contrats suite à remise en concurrence (contrats de maintenance sur le patrimoine municipal), et à adaptation suite à la réorganisation de certains services (entretien des locaux) : - 200.000 euros.
- La mise en place d'une liste pilote pour les commandes de fournitures administratives (groupement piloté par la ville) : - 45.000 euros.

La mise en place d'assurances sur le patrimoine communal avait déjà été budgétée en 2017, mais pas concrétisée. Pour le financement des dépenses nouvelles (éclairage public, jeunesse, équipement Beauverie, environ 300.000 euros), ceci est proposé par redéploiement de crédits en interne au budget, par des efforts partagés entre les différents services. La préparation budgétaire a permis un examen approfondi de chacun des budgets, et de limiter les dépenses de prestations extérieures, fournitures et dépenses d'intervention (communication, etc...).

Cet effort sur les charges à caractère général va nécessiter de se doter d'outils de gestion particuliers pour des dépenses comme celles des fluides et des produits et des matériels d'entretien. Ces démarches sont actuellement en cours et devraient se concrétiser lors du premier semestre de l'année 2018.

**Au chapitre 012 des charges de personnel et frais assimilés**, l'augmentation de 1.832.294 euros (3,98%) s'explique par plusieurs éléments :

- La prise en compte du réalisé de l'exercice 2017, supérieur de plus d'un million d'euros à l'estimation du budget primitif (impact notamment des effectifs dans le périscolaire et des recrutements au sein de la police municipale). Par rapport au compte administratif 2017 prévisionnel (47,137 millions d'euros de dépenses de personnel), l'augmentation est limitée à 1,56%.
- L'intégration au sein du budget principal de la ville du personnel mis à disposition du SSIAD, pour un montant de l'ordre de 176.000 euros. Une recette parallèle du même montant est intégrée au chapitre 70 des produits des services.

- Les recrutements envisagés au sein de la police municipale, pour 135.000 euros.

A ces éléments nouveaux en 2018 par rapport à 2017, il faut ajouter environ 400.000 euros d'évolution structurelle de la masse salariale, qui correspondent à un niveau inférieur au « glissement vieillesse technicité » (GVT, évolutions de carrière des agents) et donc à un réel effort de gestion de ce poste de dépenses par la collectivité. Les besoins supplémentaires en effectifs (ouvertures de classes dans les écoles maternelles par exemple) seront compensés par des diminutions d'effectifs dans les autres services municipaux.

La méthode de suivi de ce chapitre et des autorisations d'embauche a été profondément revue, de façon à assurer le respect du cadre budgétaire. Il s'agira de suivre chaque mois les réalisations, et de financer chaque nouvelle embauche par une réduction du même ordre.

Principaux postes de dépense	BP 2018
Autres	267 905
<i>Dont étudiants stagiaires</i>	25 648
Insertion	886 538
<i>Dont apprentis</i>	227 407
<i>Dont adultes Relais</i>	207 154
<i>Dont emplois d'avenir</i>	359 216
<i>Dont CAE</i>	92 761
Intermittents	130 678
Permanents	40 603 471
<i>Dont titulaires</i>	33 254 243
<i>Dont contractuels</i>	7 349 228
<i>Dont heures supplémentaires</i>	260 195
Remplaçants	1 536 733
Solidarité Service	300 000
Titres restaurant	1 150 795
Vacataires	2 800 000
<b>Total</b>	<b>47 676 120</b>

<b>Hors paie</b>	<b>198 118</b>
------------------	----------------

<b>Total du chapitre 012</b>	<b>47 874 238</b>
------------------------------	-------------------

**Au chapitre 65 des autres charges de gestion courante**, la baisse de 251.205 euros (-2,6%) est due à plusieurs facteurs :

- La diminution du nombre de mises à disposition de personnel par la ville aux associations (MJC, centres sociaux), pour 115.000 euros. Plutôt que maintenir des situations de double-hiérarchie pour certains agents municipaux mis à disposition d'associations, il est prévu d'encourager l'embauche directement par les associations de leurs employés. Pour la MJC, il s'agit de l'annulation d'un contrat de la fédération, auquel se substitue une prise en charge du salaire du directeur directement assurée par l'association. En parallèle, le soutien de la ville a été revu à la hausse.
- La diminution de la subvention d'équilibre versée au planétarium, pour 85.000 euros.
- La diminution des dépenses au titre du FISAC (fin de dispositif, en l'attente d'une relance pour une démarche spécifique au Village), pour un montant de 45.000 euros.

Pour le reste, les évolutions sont d'ordre plus marginal. Notons que l'augmentation des subventions versées aux clubs sportifs (+100.000 euros) est équilibrée par des diminutions sur d'autres postes de dépenses (démarches partenariales, contributions à des organismes de regroupement).

A l'analyse des impacts financiers des mesures nouvelles sur ces trois chapitres de dépenses, il faut préciser les évolutions notables des chapitres 66 et 67 :

- Au chapitre 66 des charges financières, l'augmentation de l'ordre de 222.962 euros s'explique par l'augmentation de la dette en 2017 (+8 millions d'euros), ainsi qu'à l'augmentation prévisionnelle des taux d'intérêt, historiquement bas en 2017.
- Au chapitre 67 des charges exceptionnelles, l'augmentation de l'ordre de 10.000 euros correspond à la prise en compte de certaines dépenses au titre de la convention de revitalisation SOFRAPAIN.

## 2-2: Les recettes de fonctionnement.

La structure des recettes de fonctionnement est la suivante :

	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
013- Atténuations de charges	303 500,00	350 000,00	15,32%
70- Produits des services, du domaine et des ventes	3 050 344,00	3 092 559,00	1,38%
73- Impôts et taxes	43 528 892,00	42 847 083,00	-1,57%
74- Dotations, subventions et participations	30 419 795,00	30 674 594,00	0,84%
75- Autres produits de gestion courante	802 600,00	884 798,00	10,24%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>78 105 131,00</b>	<b>77 849 034,00</b>	<b>-0,33%</b>
77- Produits exceptionnels	20 000,00	20 000,00	0,00%
78- Reprises sur provisions	70 000,00		
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>78 195 131,00</b>	<b>77 869 034,00</b>	<b>-0,42%</b>

Les atténuations de charges sont en augmentation, avec un volume prévisionnel de régularisations croissant. Cette tendance déjà constatée en 2017 devrait se poursuivre en 2018.

Au chapitre 70 des produits de services, l'augmentation de l'ordre de 40.000 euros est due à l'« effet volume » (augmentation du nombre d'utilisateurs des services de restauration, d'activités scolaires et culturelles), ce qui compense certaines baisses tarifaires, qui affectent en premier lieu les recettes au titre de la restauration scolaire (alignement sur les barèmes CAF). Pour le reste, on observe des jeux « à somme nulle », l'augmentation des remboursements de frais depuis les budgets annexes (intégration du SSIAD) étant compensée par la diminution des recettes au titre des mises à disposition de personnel aux associations.

Au chapitre 73 des impôts et taxes, la diminution du chapitre de l'ordre de 650.000 euros est principalement due à la fiscalité directe. A ce titre, la prospective financière a réactualisé le montant des recettes de fiscalité directe au vu du réalisé de l'exercice 2017. Plusieurs éléments étaient venus impacter le niveau des recettes de fiscalité en 2017 :

- L'effet de la loi sur les exonérations et dégrèvements de taxe d'habitation ; après la très forte augmentation de 2015 due au gel du revenu fiscal de référence, une opération de « rattrapage » a été légiférée en 2017 pour rétablir l'exonération de taxe d'habitation pour les personnes dont la situation n'avait pas connu de modification notable.
- La croissance moins importante que prévue initialement quant à l'évolution physique des bases (nouvelles constructions) et de la revalorisation annuelle des bases (anticipation de 1% pour 2017, 0,4% votés en loi de finances).

Ainsi, les recettes au titre de la fiscalité directe locale ont atteint 24.933.089 euros (hors rôles supplémentaires) en 2017. Il est intéressant de constater l'évolution des produits au titre de la fiscalité directe locale depuis 2014 :

	CA 2014	% évol.	CA 2015	% évol.	CA 2016	% évol.	BP 2017	CA 2017	% évol.	BP 2018	% évolution sur CA 2017
Produits de fiscalité directe locale	23 657 986	2,01%	24 538 742	3,72%	24 802 067	1,07%	26 158 000	24 933 049	0,53%	25 531 837	2,40%

Après deux exercices de croissance très réduite des produits fiscaux, l'année 2018 devrait donner lieu à une augmentation de ceux-ci supérieure à 2%. Dans la loi de finances pour 2018, le niveau de revalorisation des bases a été arrêté à 1,2%, et les exonérations de taxe d'habitation seront compensées à l'euro près pour les collectivités, sous forme de dégrèvements.

L'attribution de compensation sera impactée par les suites de la dernière commission locale d'évaluation des charges transférées, avec la valorisation des charges liées à l'exercice des compétences prévues par la loi MAPTAM (police des immeubles menaçant ruine, gestion des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis, défense extérieure contre l'incendie). Par rapport à l'attribution de compensation versée en 2017, les impacts sont les suivants :

	Montant (en euros)
Attribution de compensation 2017	14 257 146
<u>Compétences valorisées</u>	
Police des immeubles menaçant ruine (IMR)	-11 099
Gestion des licences de taxi	-2 862
Défense extérieure contre l'incendie	-6 433
<b>Attribution de compensation 2018</b>	<b>14 236 752</b>

Le chapitre 73 se décompose ainsi de la façon suivante :

	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
Fiscalité directe (taxe d'habitation et taxes foncières)	26 158 000,00	25 531 837,00	-2,39%
Attribution de compensation reçue (Métropole)	14 257 146,00	14 236 752,00	-0,14%
Dotation de solidarité communautaire (Métropole)	1 311 746,00	1 311 746,00	0,00%
Taxe additionnelle aux droits de mutation	860 000,00	811 345,00	-5,66%
Taxe sur l'électricité	650 000,00	691 403,00	6,37%
Taxe locale sur la publicité extérieure	280 000,00	250 000,00	-10,71%
Autre	12 000,00	14 000,00	16,67%
<b>TOTAL CHAPITRE 73</b>	<b>43 528 892,00</b>	<b>42 847 083,00</b>	<b>-1,57%</b>

Pour les dotations et participations (chapitre 74), l'augmentation est chiffrée à hauteur de 100.000 euros, en intégrant à la fois des augmentations et des diminutions de dotations :

- La dotation de solidarité urbaine connaîtra une augmentation de 800.000 euros, contre 1,5 million d'euros en 2017. En effet, la loi de finances a donné lieu à une revalorisation moitié moindre qu'en 2017 de cette dotation, expliquée par la fin de la baisse des dotations de droit commun.
- La dotation globale de fonctionnement (DGF) augmentera de 50.000 euros, du fait de l'augmentation de la population municipale.
- Les recettes liées aux emplois d'avenir et contrats aidés diminueront d'un montant estimé à 320.000 euros. En effet, la ville ne pouvait pas financièrement supporter seule l'emploi de personnes en insertion. La fin de ces financements entraîne une baisse du nombre d'employés par ce dispositif, et par conséquent une baisse de services pour les vaudais (diminution de 13 emplois d'avenir).
- Les compensations d'exonérations de fiscalité locale (variable d'ajustement des concours financiers de l'Etat aux collectivités) diminueront de 200.000 euros. Il s'agit des allocations versées par l'Etat aux collectivités pour les indemniser des exonérations de fiscalité décidées au niveau national. Cette baisse va concerner les exonérations de fiscalité professionnelle antérieure au passage en fiscalité professionnelle unique au niveau de la Métropole, et surtout les exonérations de taxe foncière durant les deux premières années suivant la construction. Ce dernier point est très impactant pour la ville. A terme, il faudra veiller à ce que ce périmètre des compensations d'exonération « variables » n'intègre pas une assiette plus large des exonérations de taxe d'habitation (exonérations liées au revenu très importantes sur Vaulx-en-Velin).
- Avec le choix de retour à la semaine de 4 jours, les recettes du fonds d'amorçage sont réduites à compter de septembre 2018, avec un impact de plus de 200.000 euros sur l'année 2018 et de 636.000 euros en année pleine (à compter de 2019).

Pour le reste, les recettes partenariales dans le cadre des actions éducatives (accueils de loisirs agréés), de la petite enfance (augmentation du nombre de places), et des actions conventionnées (culture, programmation sociale de la politique de la ville, développement urbain) sont estimées dans la continuité des exercices antérieurs, même si la pérennité de certains financements (ANRU, politique de la ville) n'est pas assurée.

Enfin, le chapitre 75 des autres produits de gestion courante enregistre une augmentation de l'ordre de 80.000 euros, portée principalement par les recettes au titre des tickets restaurant.

## 2-3 : Les dépenses d'investissement.

En termes budgétaires, les dépenses d'investissement de l'exercice 2018 se décomposent de la façon suivante :

	BP 2017	BP 2018
20- Immobilisations incorporelles	2 433 439,00	2 188 292,00
204- Subventions d'équipement versées	432 808,00	444 511,00
21- Immobilisations corporelles	7 141 660,00	4 173 512,00
23- Immobilisations en cours	4 450 478,00	4 937 026,00
211- GS Wallon	105 000,00	
212- GS Grandclément réhabilitation	1 182 399,00	60 000,00
213- GS A.Croizat	3 015 000,00	300 000,00
215- Equipement R.Beauverie	8 392 618,00	8 938 613,00
216- Equipement O. Cartailhac	594 156,00	
217- Développement numérique GS	584 000,00	
218- GS sud		3 967 496,00
420- Maison de quartier Mas du Taureau		751 676,00
800- Conseils de quartier	240 000,00	240 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>28 571 558,00</b>	<b>26 001 126,00</b>
16- Emprunts et dettes assimilées	4 750 378,00	6 446 040,00
Opérations pour compte de tiers	10 000,00	15 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>33 331 936,00</b>	<b>32 462 166,00</b>

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de fonctionnement et d'investissement de la ville (PPFI), l'année 2018 est une des plus conséquentes en termes de volume de dépenses d'équipement.

Les dépenses d'équipement, qui constituent la grande majorité de ces dépenses, correspondent à la fois à des opérations pluriannuelles et à des dépenses d'ordre annuel. Les grands projets avec une traduction budgétaire significative en 2018 sont les suivants :

Opérations	Dépenses 2018
Equipement intégré R. Beauverie	8 938 613,00
Nouvelle école au sud	4 818 655,00
Rénovations et entretien du patrimoine, de l'éclairage et des espaces publics, moyens des services	4 277 358,00
Acquisition de terrains / opérations foncières	2 965 000,00
Maison de quartier du Mas du Taureau	2 349 784,00
Déploiement de la vidéoprotection	582 940,00
Rénovation du planétarium (jardin astronomique, remplacement du simulateur)	423 782,00
Agenda d'accessibilité	353 862,00
Etudes de grands projets - équipements sportifs	316 621,00
GS Croizat - réhabilitation / extension	300 000,00
Autre (fonds de concours, ZAC,...)	294 511,00
Conseils de quartier	240 000,00
Travaux PIEE – GSUP	80 000,00
GS Grandclément - réhabilitation	60 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>26 001 126,00</b>

En 2018, les dépenses de rénovation et d'entretien du patrimoine, ainsi que les moyens des services, se décomposeront de la façon suivante :

	Dépenses prévisionnelles 2018
Entretien et rénovation des équipements de petite enfance	95 000,00
Entretien et rénovation des équipements scolaires	920 000,00
dont travaux dédoublement des CE1	300 000,00
Entretien et rénovation des équipements sportifs	320 000,00
Entretien et rénovation des équipements culturels	115 000,00
Entretien et rénovation des équipements de vie associative	55 000,00
Entretien et rénovation des bâtiments administratifs	990 364,00
dont travaux sur la mairie annexe et l'hôtel de ville	850 000,00
Mobilier et équipement des services municipaux et des écoles	710 552,00
Équipement informatique	205 442,00
Rénovation de l'éclairage public	303 000,00
Travaux sur les espaces verts	413 000,00
Travaux sur la voirie communale	50 000,00
Travaux sur les cimetières	100 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 277 358,00</b>

La rénovation des bâtiments administratifs (990.364 euros, qui iront principalement sur la rénovation de la mairie annexe et sur l'aménagement intérieur de l'hôtel de ville) est une priorité municipale, tant pour assurer un accueil des usagers de qualité, que pour garantir de bonnes conditions de travail aux agents municipaux. En 2018, il s'agira notamment de la fin des travaux de rénovation de la mairie annexe et de ses abords, en vue de l'aménagement de services publics de proximité au sud de la commune. L'hôtel de ville connaîtra des travaux significatifs, sur les niveaux 3 à 6 (aménagement d'une salle de réception et de salles de réunion, réfections de bureaux). Les espaces jeunesse et les ateliers connaîtront également des travaux cette année.

En 2018, plusieurs opérations structurantes seront terminées, comme le déploiement de la vidéoprotection et les rénovations des groupes scolaires Croizat et Grandclément (fin des dépenses des opérations pluriannuelles). C'est aussi un exercice qui prépare l'avenir, avec une enveloppe pour les opérations foncières de près de 3 millions d'euros, et des études pour les opérations à venir (équipement mutualisé ville – campus, équipements sportifs et notamment la rénovation de la piscine Jean Gelet) de 316.621 euros.

A ces dépenses d'équipement s'ajoute le remboursement en capital de la dette, pour un montant prévisionnel de 6.446.040 euros.



## 2-4 : Les recettes d'investissement.

Au budget 2018, les recettes d'investissement se répartissent de la façon suivante :

	BP 2017	BP 2018
13- Subventions d'investissement reçues	5 453 217,86	12 257 974,00
16- Emprunts et dettes assimilées	19 386 676,14	12 536 433,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>24 839 894,00</b>	<b>24 794 407,00</b>
10- Dotations, fonds divers et réserves	2 090 000,00	2 300 000,00
26- Participations et créances rattachées		500 000,00
Opérations pour compte de tiers	10 000,00	15 000,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>26 939 894,00</b>	<b>27 609 407,00</b>

Les subventions inscrites au budget primitif correspondent à des montants notifiés et en adéquation avec le montant des dépenses correspondantes. Il s'agira cependant pour la ville de mobiliser les financeurs potentiels sur plusieurs projets structurants de l'année.

Projet subventionné	Organisme financeur	Montant 2018
Equipement intégré René Beauverie	ANRU	2 724 453,00
	Conseil régional	1 631 942,00
	Métropole	2 240 000,00
	CAF	484 000,00
GS sud	PAE Tase	1 204 664,00
	PUP Karré	312 570,00
	PUP Gimenez	1 394 198,00
Vidéoprotection	FIPD	30 813,00
GS Croizat - réhabilitation	PAE Tase	38 225,00
EAJE - mobilier et matériel	CAF	13 455,00
Agenda d'accessibilité		120 624,00
Travaux d'éclairage public	FSIPL	31 250,00
Travaux sur le GS Neruda		30 000,00
Maison de quartier / Médiathèque - étude de programmation	ANRU	1 305 509,00
	DRAC	696 271,00
<b>TOTAL</b>		<b>12 257 974,00</b>

Le niveau de l'emprunt d'équilibre inscrit au chapitre 16 correspond à un plafond d'autorisation, sur la base des dépenses d'investissement inscrites au budget. Les emprunts ne seront mobilisés qu'au regard des besoins effectifs en trésorerie de la ville. Par ailleurs, l'emprunt d'équilibre correspond à une variable d'équilibre du budget. A l'issue de la reprise des résultats du compte administratif, celui-ci sera réajusté à la baisse. En effet, le budget supplémentaire constatera un nouvel équilibre du budget ; sur l'exercice 2018, l'endettement anticipé (montant correspondant à la différence entre le volume prévisionnel des emprunts souscrits sur l'exercice moins les remboursements en capital de l'année) est envisagé à hauteur de 4 millions d'euros.

### 3- Les budgets annexes

#### 3-1 : Le planétarium.

Le budget du planétarium se compose uniquement d'une section de fonctionnement. Il est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de **1.374.428 euros**, avec une subvention de la ville fixée pour 2018 à 815.000 euros (contre 815.000 euros en 2017). Ce montant ne constitue pas l'intégralité des recettes.

Les dépenses de ce budget se répartissent de la façon suivante :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
<b>011- Charges à caractère général</b>	<b>562 363,00</b>	<b>557 487,00</b>	<b>-0,87%</b>
Administration de la structure	27 400,00	27 400,00	0,00%
Activité commerciale	28 000,00	28 000,00	0,00%
Communication	90 000,00	88 987,00	-1,13%
Pôle médiation / activités	179 363,00	175 800,00	-1,99%
Gestion technique	33 500,00	33 200,00	-0,90%
Gestion de l'immeuble	204 100,00	204 100,00	0,00%
<b>012- Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>839 743,00</b>	<b>796 841,00</b>	<b>-5,11%</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>15 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>33,33%</b>
Redevances pour concessions et brevets	15 000,00	20 000,00	33,33%
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0,00%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 206,00</b>	<b>1 374 428,00</b>	<b>-3,02%</b>

Tout en prenant en compte le contexte de la réouverture de l'équipement à l'automne dernier avec un nouveau simulateur, la commune s'emploie à réduire le coût financier du fonctionnement de l'équipement. Ainsi, au-delà des dépenses directes de ce budget, il s'agit de développer les synergies entre les services centraux de la ville et ceux de l'équipement (par exemple, en termes de communication et d'entretien des locaux).

Le budget du planétarium est équilibré en recettes de la façon suivante :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
<b>70- Produits des services</b>	<b>424 000,00</b>	<b>469 000,00</b>	<b>10,61%</b>
Billetterie	370 000,00	420 000,00	13,51%
Activités commerciales	54 000,00	49 000,00	-9,26%
<b>74- Dotations, subventions et participations</b>	<b>935 006,00</b>	<b>847 228,00</b>	<b>-9,39%</b>
Part ville	815 000,00	730 289,00	-10,39%
Conseil régional	90 000,00	90 000,00	0,00%
Participation emplois d'avenir	30 006,00	26 939,00	-10,22%
<b>75- Autres produits de gestion courante</b>	<b>58 200,00</b>	<b>58 200,00</b>	<b>0,00%</b>
Locations de salles	40 000,00	40 000,00	0,00%
Participations aux charges locatives	7 200,00	7 200,00	0,00%
Autres produits	11 000,00	11 000,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>1 417 206,00</b>	<b>1 374 428,00</b>	<b>-3,02%</b>

La part des produits des services est prévue en augmentation, notamment du fait du réaménagement du bâtiment avec la mise en place du nouveau simulateur. En parallèle, la part de subventions publiques diminue.

Depuis la création du budget annexe du planétarium, les évolutions des dépenses sur ce budget, et de la subvention de la ville, sont les suivantes :

	CA 2015	CA 2016	2017		BP 2018	% évolution 2015 - 2018
			BP	CA prévisionnel		
Dépenses totales du budget annexe "Planétarium"	1 505 321,85	1 378 490,77	1 417 206,00	1 347 162,39	1 374 428,00	-8,70%
Subvention d'équilibre de la ville	970 364,14	785 352,19	815 000,00	799 288,99	730 289,00	-24,74%

### 3-2 : La maison des fêtes et des familles.

Le budget de la maison des fêtes et des familles se compose uniquement d'une section de fonctionnement. Il est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de **177.000 euros**, avec une subvention de la ville fixée pour 2018 à 55.000 euros, soit un maintien du niveau de la subvention 2017. Ce montant ne constitue pas l'intégralité des recettes, principalement composées des recettes des usagers. La participation de la ville vient compenser le tarif préférentiel proposé aux vaudais pour leurs soirées dans l'équipement.

Les dépenses de ce budget se répartissent de la façon suivante :

	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
011- Charges à caractère général	79 000,00	102 000,00	29,11%
012- Charges de personnel et frais assimilés	93 000,00	73 000,00	-21,51%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>172 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>1,74%</b>
67- Charges exceptionnelles	3 000,00	2 000,00	-33,33%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>175 000,00</b>	<b>177 000,00</b>	<b>1,14%</b>

L'année 2017 a permis d'affiner les modalités de gestion de l'équipement, notamment sur le volet entretien. Alors que le budget 2017 prévoyait une part importante d'entretien des locaux en interne, l'aspect atypique des horaires a conduit à externaliser les prestations. Ceci s'est retrouvé en décision modificative. Ainsi, le budget 2018 envisage une part plus importante de dépenses de prestations externalisées d'entretien. En parallèle, les charges de personnel liées à l'entretien de l'équipement sont en diminution. Au global, le budget croît de 1,14%, mais sans augmentation de la subvention d'équilibre versée par la ville.

En effet, l'équilibre général du budget est assuré par les recettes suivantes :

	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
70- Produits des services, du domaine et des ventes	120 000,00	122 000,00	1,67%
74- Dotations, subventions et participations	55 000,00	55 000,00	
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>175 000,00</b>	<b>177 000,00</b>	<b>1,14%</b>
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>175 000,00</b>	<b>177 000,00</b>	<b>1,14%</b>

Avec 122.000 euros, l'optique est que l'équipement atteigne un équilibre pérenne. La part de la ville est ainsi maintenue à 55.000 euros. Un des objectifs des années à venir sera également d'attirer une clientèle diversifiée sur l'équipement (séminaires, comités d'entreprises, etc...).

Suite à la reprise en régie de l'équipement fin 2015, l'évolution de la subvention depuis le budget principal de la ville est la suivante :

	2014 (DSP)	2015 (DSP)	2016 (CA)	2017		BP 2018
				BP	CA prévisionnel	
Subvention ville "compensation tarif vaudais"	49 861,00	55 000,00	50 009,90	55 000,00	0,00	55 000,00

La reprise en régie n'a pas entraîné de « dérapage » dans le reste à charge pour le budget principal de la ville, au contraire. Après une année 2016 de remise à niveau de l'équipement, l'exercice 2017 devrait donner lieu à un fonctionnement équilibré, sans apport de la subvention d'équilibre de la ville.

### 3-3 : La télésurveillance.

Le budget de la télésurveillance se compose uniquement d'une section de fonctionnement. Il est équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de **32.000 euros**.

Les dépenses de ce budget se répartissent de la façon suivante :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
011- Charges à caractère général	3 000,00	3 000,00	0,00%
012- Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00	27 000,00	-22,86%
65- Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	0,00%
67- Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00</b>	<b>32 000,00</b>	<b>-20,00%</b>

Les frais de fonctionnement des chapitres 011 et 012 correspondent à des refacturations du budget principal de la ville, qui valorisent les coûts induits par la gestion des contrats de télésurveillance.

Aux chapitres 65 et 67, il s'agit de crédits inscrits à titre de précaution, pour d'éventuelles annulations de titres ou prise en compte de créances irrécouvrables.

Le budget est équilibré par les recettes tirées des contrats de télésurveillance :

Chapitre	BP 2017	BP 2018	% évolution BP 2018 / BP 2017
70- Produits des services	40 000,00	32 000,00	-20,00%
<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00</b>	<b>32 000,00</b>	<b>-20,00%</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Ville de Vaulx en Velin**

Numéro SIRET : 21690256900013

**M. 14**

**BUDGET PRIMITIF**

voté par nature

**ANNEE 2018**

Poste Comptable : 069037



## Sommaire

N° page		
	<b>I - Informations générales</b>	
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières	
4	B - Modalités de vote du budget	
	<b>II - Présentation générale du budget</b>	
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections	
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
7 à 8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	
9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses	
10	B2 - Balance générale du budget - Recettes	
	<b>III - Vote du budget</b>	
11 à 13	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	
14 à 15	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	
16 à 17	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	
18 à 19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	
20 à 25	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
	<b>IV - Annexes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>	
26 à 31	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	
32 à 49	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	
50 à 68	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	
69	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	
70 à 77	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	XXXX
78	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	XXXX
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	XXXX
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	XXXX
79	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
	A4 - Etat des provisions	XXXX
	A5 - Etalement des provisions	XXXX
80	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
81	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	XXXX
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	XXXX
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	XXXX
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	XXXX
82	A8 - Etat des charges transférées	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	XXXX
	<b>B - Engagements hors bilan</b>	
83 à 88	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	XXXX
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	XXXX
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	XXXX
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	XXXX
	B1.6 - Etat des engagements reçus	XXXX
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	XXXX
89	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	
90	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	XXXX
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
91 à 97	C1 - Etat du personnel	
98	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	
99	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	XXXX
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe -	CM 7 mars 2018
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	XXXX
	<b>D - Arrêté et signatures</b>	
	D1 - Décisions en matière de taux des contributions directes	CM 7 mars 2018
100 à 101	D2 - Arrêté et signatures	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 6211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a ce

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGC

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant insitué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 6211-36 du CGCT, art L. 6711-1 CGCT) et leurs établissements

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.


<b>Code INSEE</b>	<b>BP 2018</b>
-------------------	--------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE )	47746
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> )	24
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	Métropole de Lyon

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
61 381 493	66 923 156	1 458,69	1 305,02

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 529,26	1 269,00
2	Produit des impositions directes/population	534,74	626,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 630,90	1 450,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	544,57	259,00
5	Encours de la dette/population	1 384,76	1 118,00
6	DGF/population	465,85	244,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	65,57%	60,00%
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,05%	94,30%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,39%	17,90%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	84,91%	77,10%

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
 .....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi budgétaires

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats N-1

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	77 919 034,00	77 919 034,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	34 512 166,00	34 512 166,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>112 431 200,00</b>	<b>112 431 200,00</b>
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 601 358,00		13 998 533,00	13 998 533,00	13 998 533,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	46 041 944,00		47 874 238,00	47 874 238,00	47 874 238,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 653 187,00		9 402 982,00	9 402 982,00	9 402 982,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>70 296 489,00</b>		<b>71 276 753,00</b>	<b>71 276 753,00</b>	<b>71 276 753,00</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 431 000,00		1 654 982,00	1 654 982,00	1 654 982,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 600,00		85 560,00	85 560,00	85 560,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>71 803 089,00</b>		<b>73 016 275,00</b>	<b>73 016 275,00</b>	<b>73 016 275,00</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	4 428 042,00		2 902 759,00	2 902 759,00	2 902 759,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>6 428 042,00</b>		<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>78 231 131,00</b>		<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	303 500,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 050 344,00		3 092 559,00	3 092 559,00	3 092 559,00
73	IMPOTS ET TAXES	43 528 892,00		3 078 494,00	42 847 083,00	42 847 083,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	30 419 795,00		30 674 594,00	30 674 594,00	30 674 594,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	802 600,00		884 798,00	884 798,00	884 798,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>78 105 131,00</b>		<b>38 080 445,00</b>	<b>77 849 034,00</b>	<b>77 849 034,00</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)	70 000,00				
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>78 195 131,00</b>		<b>38 100 445,00</b>	<b>77 869 034,00</b>	<b>77 869 034,00</b>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	36 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>36 000,00</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>78 231 131,00</b>		<b>38 150 445,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	+
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)</b>	<b>4 852 759,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I-B  
(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles  
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043  
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTÉ (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	2 433 439,00		2 188 292,00	2 188 292,00	2 188 292,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	432 808,00		444 511,00	444 511,00	444 511,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 141 660,00		4 173 512,00	4 173 512,00	4 173 512,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 450 478,00		4 937 026,00	4 937 026,00	4 937 026,00
411	STADE JOMARD					
213	GS A CROIZAT	3 015 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
214	GS TRANSITOIRE PRE HERPE					
217	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE GS	584 000,00				
218	GS SUD			3 967 496,00	3 967 496,00	3 967 496,00
215	EQUIP R BEAUVERIE	8 392 618,00		8 938 613,00	8 938 613,00	8 938 613,00
212	GS GRANDCLEMMENT REHABILITATION	1 182 399,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
800	CONSEILS DE QUARTIERS	240 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
211	GS WALLON	105 000,00				
420	MAISON QUARTIER DU MAS			751 676,00	751 676,00	751 676,00
216	EQUIP O CARTAILHAC	594 156,00				
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>28 571 558,00</b>		<b>26 001 126,00</b>	<b>26 001 126,00</b>	<b>26 001 126,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 750 378,00		6 446 040,00	6 446 040,00	6 446 040,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 750 378,00</b>		<b>6 446 040,00</b>	<b>6 446 040,00</b>	<b>6 446 040,00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>10 000,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>33 331 936,00</b>		<b>32 462 166,00</b>	<b>32 462 166,00</b>	<b>32 462 166,00</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	36 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 036 000,00</b>		<b>2 050 000,00</b>	<b>2 050 000,00</b>	<b>2 050 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>35 367 936,00</b>		<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

+  
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=  
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 34 512 166,00

**RÉCETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTÉ (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	5 453 217,86		12 257 974,00	12 257 974,00	12 257 974,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	19 386 676,14		12 536 433,00	12 536 433,00	12 536 433,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>24 839 894,00</b>		<b>24 794 407,00</b>	<b>24 794 407,00</b>	<b>24 794 407,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	2 090 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			500 000,00	500 000,00	500 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 090 000,00</b>		<b>2 800 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>
45...	<b>Total des opé.pour compte de tiers(8)</b>	<b>10 000,00</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>26 939 894,00</b>		<b>27 609 407,00</b>	<b>27 609 407,00</b>	<b>27 609 407,00</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	4 428 042,00		2 902 759,00	2 902 759,00	2 902 759,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>8 428 042,00</b>		<b>6 902 759,00</b>	<b>6 902 759,00</b>	<b>6 902 759,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>35 367 936,00</b>		<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

+  
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=  
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 34 512 166,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)</b>	<b>4 852 759,00</b>
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectua une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 998 533,00		13 998 533,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	47 874 238,00		47 874 238,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 402 982,00		9 402 982,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 654 962,00		1 654 962,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	85 560,00		85 560,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		2 000 000,00	2 000 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 902 759,00	2 902 759,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>73 016 275,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	<b>77 919 034,00</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>
---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>
--	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		39 000,00	39 000,00
139	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)		11 000,00	11 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	6 446 040,00		6 446 040,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	26 001 126,00		26 001 126,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)		1 989 000,00	1 989 000,00
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		11 000,00	11 000,00
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	15 000,00		15 000,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>32 462 166,00</b>	<b>2 050 000,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>
--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>34 512 166,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	350 000,00		350 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 092 559,00		3 092 559,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	42 847 083,00		42 847 083,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	30 674 594,00		30 674 594,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	884 798,00		884 798,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00	50 000,00	70 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>77 869 034,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>77 919 034,00</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
---	----------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 257 974,00		12 257 974,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS	2 300 000,00		2 300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 536 433,00		12 536 433,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)		2 000 000,00	2 000 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	500 000,00		500 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 989 000,00	1 989 000,00
481	REPRISES PENALITES RENEGOCIATION DETTE		11 000,00	11 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	15 000,00		15 000,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 902 759,00	2 902 759,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>27 609 407,00</b>	<b>6 902 759,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>
--	----------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>+</b>
-----------------------------------	----------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>34 512 166,00</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>14 601 358,00</b>	<b>13 998 533,00</b>	<b>13 998 533,00</b>
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	2 621 213,00	2 610 641,00	2 610 641,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	235 000,00	212 887,00	212 887,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 097 700,00	1 182 309,00	1 182 309,00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	1 560 000,00	1 323 218,00	1 323 218,00
60622	CARBURANTS	76 150,00	62 660,00	62 660,00
60623	ALIMENTATION	85 690,00	73 336,00	73 336,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	128 400,00	103 400,00	103 400,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	671 207,00	668 334,00	668 334,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	57 000,00	59 000,00	59 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	241 730,00	286 888,00	286 888,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	31 500,00	30 000,00	30 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	90 412,00	84 932,00	84 932,00
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	136 488,00	14 500,00	14 500,00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	210 850,00	218 000,00	218 000,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	761 819,00	1 122 965,00	1 122 965,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	292 018,00	297 560,00	297 560,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	537 400,00	295 850,00	295 850,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	304 475,00	290 975,00	290 975,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	763 055,00	701 965,00	701 965,00
615221	ENTRETIEN SUR BATIMENTS PUBLIC	383 000,00	175 000,00	175 000,00
615231	ENTRETIEN SUR VOIRIES	133 980,00	113 820,00	113 820,00
615232	ENTRETIEN SUR RESEAUX	93 314,00	108 864,00	108 864,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	49 000,00	45 150,00	45 150,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	162 150,00	157 590,00	157 590,00
6156	MAINTENANCE	602 085,00	492 276,00	492 276,00
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	218 200,00	112 000,00	112 000,00
6168	AUTRES ASSURANCES	354 000,00	372 031,00	372 031,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	83 330,00	89 590,00	89 590,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	55 870,00	39 750,00	39 750,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	209 440,00	201 200,00	201 200,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	21 449,00	17 745,00	17 745,00
6226	HONORAIRES	86 800,00	109 850,00	109 850,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	104 000,00	104 000,00	104 000,00
6228	DIVERS	430 580,00	540 380,00	540 380,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	79 200,00	76 000,00	76 000,00
6232	FETES CEREMONIES	23 000,00	28 000,00	28 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	133 832,00	122 080,00	122 080,00
6237	PUBLICATIONS	1 900,00		
6238	DIVERS	87 918,00	74 500,00	74 500,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	300,00	100,00	100,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	282 231,00	277 235,00	277 235,00
6248	DIVERS	200,00	200,00	200,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	64 340,00	68 150,00	68 150,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6256	MISSIONS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	RECEPTIONS	194 864,00	205 259,00	205 259,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	72 440,00	94 000,00	94 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	250 000,00	267 382,00	267 382,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	6 650,00	6 350,00	6 350,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	34 740,00	43 223,00	43 223,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	178 800,00	122 000,00	122 000,00
6288	AUTRES	8 200,00	6 000,00	6 000,00
63512	TAXES FONCIERES	140 938,00	140 938,00	140 938,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6358	AUTRES DROITS	8 000,00	5 000,00	5 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	27 500,00	27 950,00	27 950,00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>46 041 944,00</b>	<b>47 874 238,00</b>	<b>47 874 238,00</b>
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	377 575,00	511 648,07	511 648,07
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	486 171,00	512 401,04	512 401,04
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	131 398,00	138 478,59	138 478,59
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE		1 535,83	1 535,83
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	282 165,00	263 786,42	263 786,42
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS		30 703,68	30 703,68
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	17 581 525,00	17 071 595,39	17 071 595,39
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 309 895,00	1 296 572,45	1 296 572,45
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 768 190,00	3 771 111,37	3 771 111,37
64131	REMUNERATION	6 532 714,00	8 850 048,03	8 850 048,03



III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64136	INDEMNITES DE PREAVIS ET DE LICENCIEMENT PERSONNEL NON TITULAIRE		15 152,68	15 152,68
64138	AUTRES INDEMNITES NON TIT.	1 152 431,00	467 601,48	467 601,48
64162	EMPLOIS Avenir	483 261,00	502 299,11	502 299,11
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	287 678,00	385 636,64	385 636,64
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS	75 533,00	121 732,08	121 732,08
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	5 664 466,00	5 948 580,36	5 948 580,36
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	6 176 154,00	6 109 897,91	6 109 897,91
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	527 908,00	630 727,51	630 727,51
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		76 770,65	76 770,65
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	30 000,00	47 025,10	47 025,10
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	27 840,00	12 263,08	12 263,08
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	30 000,00	52 882,41	52 882,41
64832	CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMPENSATION DE CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE	34 597,00		
6488	AUTRES CHARGES	1 082 443,00	1 055 788,12	1 055 788,12
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 653 187,00	9 402 982,00	9 402 982,00
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	686 589,00	785 289,00	785 289,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	382 180,00	392 583,00	392 583,00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	7 275,00	7 275,00	7 275,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	28 073,00	24 707,00	24 707,00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	53 404,00	51 038,00	51 038,00
6535	FORMATIONS ELUS	24 250,00	24 250,00	24 250,00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	7 275,00	7 275,00	7 275,00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	184 162,00	176 130,00	176 130,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	8 500,00	8 700,00	8 700,00
657358	AUTRES GROUP DE COLL	80 700,00	13 655,00	13 655,00
657362	CCAS	1 399 006,00	1 399 006,00	1 399 006,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	5 142 434,00	5 124 659,00	5 124 659,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 430 339,00		
65888	AUTRES CHARGES DIV GESTION		1 368 415,00	1 368 415,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a)=(011+012+014+65+656)</b>		<b>70 296 489,00</b>	<b>71 275 753,00</b>	<b>71 275 753,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES(b)</b>	<b>1 431 000,00</b>	<b>1 654 962,00</b>	<b>1 654 962,00</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 425 000,00	1 653 962,00	1 653 962,00
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	6 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)</b>	<b>75 600,00</b>	<b>85 560,00</b>	<b>85 560,00</b>
6712	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR AMENDES FISCALES ET PENALES		1 500,00	1 500,00
6714	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR BOURSES ET PRIX	55 400,00	32 000,00	32 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	20 200,00	21 500,00	21 500,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		30 560,00	30 560,00
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS(d)(6)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES(e)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>71 803 089,00</b>	<b>73 016 275,00</b>	<b>73 016 275,00</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 428 042,00</b>	<b>2 902 759,00</b>	<b>2 902 759,00</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 989 000,00	1 989 000,00	1 989 000,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	11 000,00	11 000,00	11 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 428 042,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>6 428 042,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=</b> <b>Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>78 231 131,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	+
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	=
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>303 500,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>350 000,00</b>
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	3 500,00	50 000,00	50 000,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	300 000,00	300 000,00	300 000,00
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>3 050 344,00</b>	<b>3 092 559,00</b>	<b>3 092 559,00</b>
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70321	DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION SUR LA VOIE PUBLIQUE	26 500,00	46 496,00	46 496,00
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	89 000,00	89 000,00	89 000,00
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	253 500,00	206 333,00	206 333,00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7066	PART. FAMILLES	641 414,00	780 855,00	780 855,00
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	764 167,00	817 680,00	817 680,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	151 500,00	145 000,00	145 000,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000,00		
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	325 147,00	501 817,00	501 817,00
70848	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX AUTRES ORGANISMES	321 746,00	284 678,00	284 678,00
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	267 489,00	70 000,00	70 000,00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	50 881,00	1 000,00	1 000,00
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	62 000,00	62 700,00	62 700,00
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>43 528 892,00</b>	<b>42 847 083,00</b>	<b>42 847 083,00</b>
73111	TAXE FONCIERE ET D'HABITATION	26 158 000,00	25 531 837,00	25 531 837,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	14 257 146,00	14 236 752,00	14 236 752,00
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	1 311 746,00	1 311 746,00	1 311 746,00
7343	TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	12 000,00	14 000,00	14 000,00
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	650 000,00	691 403,00	691 403,00
7368	TAXE EMPLACEMENTS PUB	280 000,00	250 000,00	250 000,00
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	860 000,00	811 345,00	811 345,00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>30 419 795,00</b>	<b>30 674 594,00</b>	<b>30 674 594,00</b>
7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 946 825,00	4 891 443,00	4 891 443,00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	16 724 002,00	17 351 075,00	17 351 075,00
744	FCTVA		130 000,00	130 000,00
74712	RECETTES EMPLOIS Avenir	440 072,00	253 126,00	253 126,00
74718	AUTRES	1 337 680,00	800 516,00	800 516,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	118 000,00	150 000,00	150 000,00
74751	GFP DE RATTACHEMENT	452 500,00	408 496,00	408 496,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	2 966 956,00	3 045 985,00	3 045 985,00
74833	ATTRIBUTIONS ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	75 000,00		
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	443 000,00	363 971,00	363 971,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	1 313 000,00	1 501 222,00	1 501 222,00
748372	DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBA	1 584 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
7484	DOTATION FORFAITAIRE RECENSEMENT	8 700,00	8 700,00	8 700,00
7485	DOTATION TITRES SECURISES	10 060,00	10 060,00	10 060,00
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>802 600,00</b>	<b>884 798,00</b>	<b>884 798,00</b>
752	REVENUS DES IMMEUBLES	245 724,00	276 524,00	276 524,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	556 876,00	607 274,00	607 274,00
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS		1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)</b>		<b>78 105 131,00</b>	<b>77 849 034,00</b>	<b>77 849 034,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	REPRISES SUR PROVISIONS(d)(5)	70 000,00		
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	70 000,00		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>78 195 131,00</b>	<b>77 869 034,00</b>	<b>77 869 034,00</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	36 000,00	50 000,00	50 000,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	36 000,00	50 000,00	50 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>36 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>78 231 131,00</b>	<b>77 919 034,00</b>	<b>77 919 034,00</b>
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>77 919 034,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).  
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	2 433 439,00	2 188 292,00	2 188 292,00
2031	FRAIS D'ETUDES	2 282 990,00	2 148 664,00	2 148 664,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	150 449,00	39 628,00	39 628,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	432 808,00	444 511,00	444 511,00
2041512	SUBV GFP DE RATTACHEMENT	126 623,00	50 000,00	50 000,00
20422	SUBVENTION D EQUIPEMENT AUX PERSONNES DROIT PRIVEES BATIMENTS INSTALLATIONS	306 185,00	394 511,00	394 511,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	7 141 660,00	4 173 512,00	4 173 512,00
2111	TERRAINS NUS	6 000 660,00	1 500 000,00	1 500 000,00
2115	TERRAINS BATIS		1 265 000,00	1 265 000,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	100 000,00		
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES		56 620,00	56 620,00
2168	COLLECTIONS - OEUVRES D'ART AUTRES		102 000,00	102 000,00
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.		5 000,00	5 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	40 000,00	129 000,00	129 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	71 000,00	140 814,00	140 814,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER		187 317,00	187 317,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	930 000,00	787 761,00	787 761,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	4 450 478,00	4 937 026,00	4 937 026,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 891 442,00	2 846 862,00	2 846 862,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	370 551,00	350 000,00	350 000,00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	1 052 470,00	797 940,00	797 940,00
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 015,00	942 224,00	942 224,00
	Opérations d'équipement n°...(5)	14 008 173,00	14 257 785,00	14 257 785,00
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB	1 182 399,00	60 000,00	60 000,00
213	GS CROIZAT	3 015 000,00	300 000,00	300 000,00
214	GS TRANSITOIRE PRE HERPE			
215	EQUIP BEAUVERIE	8 392 618,00	8 938 613,00	8 938 613,00
216	EQUIP O CARTAILHAC	594 156,00		
217	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE GS	584 000,00		
218	GS SUD		3 967 496,00	3 967 496,00
411	STADE JOMARD			
420	MAISON QUARTIER MAS		751 676,00	751 676,00
800	CONSEILS DE QUARTIER	240 000,00	240 000,00	240 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>28 466 558,00</b>	<b>26 001 126,00</b>	<b>26 001 126,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 750 378,00	6 446 040,00	6 446 040,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	4 750 378,00	5 946 040,00	5 946 040,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		500 000,00	500 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 750 378,00</b>	<b>6 446 040,00</b>	<b>6 446 040,00</b>
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)		15 000,00	15 000,00
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>33 216 936,00</b>	<b>32 462 166,00</b>	<b>32 462 166,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)</b>	<b>36 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>36 000,00</i>	<i>50 000,00</i>	<i>50 000,00</i>
102298	REPRISE SUR FONDS GLOBALISES	25 000,00	39 000,00	39 000,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	3 500,00	3 500,00	3 500,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
139151	REPRISE SUBV TRANSF GD LYON	4 000,00	4 000,00	4 000,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (10)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
21311	HOTEL DE VILLE	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21312	BATIMENTS SCOLAIRES	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21534	INSTALLATION, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX D'ELECTRIFICATION	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 036 000,00</b>	<b>2 050 000,00</b>	<b>2 050 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>35 252 936,00</b>	<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	
+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>34 512 166,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	5 453 217,86	12 257 974,00	12 257 974,00
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 347 740,00	908 958,00	908 958,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	823 650,00	1 631 942,00	1 631 942,00
13251	SUBV D' EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITE	85 799,00	2 240 000,00	2 240 000,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	3 196 028,86	4 527 417,00	4 527 417,00
1333	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT TRANSFERABLES PLAN D'AMMENAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)		1 242 889,00	1 242 889,00
1338	AUTRES FONDS TRANSFERABLES		1 706 768,00	1 706 768,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	19 386 676,14	12 536 433,00	12 536 433,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	19 386 676,14	12 036 433,00	12 036 433,00
166	REFINANCEMENT DE DETTES		500 000,00	500 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>24 839 894,00</b>	<b>24 794 407,00</b>	<b>24 794 407,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 090 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
10222	F.C.T.V.A.	2 060 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
10223	T.L.E.	30 000,00	100 000,00	100 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		500 000,00	500 000,00
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION		500 000,00	500 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 090 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)	10 000,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>10 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>26 939 894,00</b>	<b>27 609 407,00</b>	<b>27 609 407,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 428 042,00</b>	<b>2 902 759,00</b>	<b>2 902 759,00</b>
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
2804112	AMORT SUBV EQUIP ETAT	13 000,00	13 000,00	13 000,00
28041512	AMORT SUBV GD LYON	410 000,00	410 000,00	410 000,00
28041632	SUBV AMORT BUDG ANNEXE	100 000,00	50 000,00	50 000,00
2804171	AMORT SUBV EQUIP ETAB PUBLIC	5 000,00	4 000,00	4 000,00
2804182	AMORT SUBV ORG PUBLIC	8 000,00	8 000,00	8 000,00
280422	AMORT SUBV EQUIP TIERS	150 000,00	130 000,00	130 000,00
28051	AMORT DES LOGICIELS ET BREVETS	80 000,00	120 000,00	120 000,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORP	80 000,00	50 000,00	50 000,00
281578	AMORTISSEMENT MATERIEL DE VOIRIE	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH	50 000,00	40 000,00	40 000,00
28181	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	120 000,00	100 000,00	100 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	160 000,00	140 000,00	140 000,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	100 000,00	280 000,00	280 000,00
28184	MOBILIER	180 000,00	180 000,00	180 000,00
28188	AUTRES	420 000,00	361 000,00	361 000,00
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	110 000,00	100 000,00	100 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	11 000,00	11 000,00	11 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 428 042,00</b>	<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES(9)</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
2031	FRAIS ETUDES	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>8 428 042,00</b>	<b>6 902 759,00</b>	<b>6 902 759,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>35 367 936,00</b>	<b>34 512 166,00</b>	<b>34 512 166,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>34 512 166,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 212(1)  
LIBELLE : GS GRANDCLEMMENT REHAB

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour Information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>		<b>3 552 890,26</b>		<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Autres</b>	<b>3 552 890,26</b>		<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	
2031	FRAIS D'ETUDES	416 841,12		30 000,00	30 000,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 135 949,14		30 000,00	30 000,00	

RECETTES (répartition)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour Information		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	60 000,00
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 213(1)

LIBELLE : GS CROIZAT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>		<b>6 076 317,87</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	<b>6 076 317,87</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	
2031	FRAIS D'ETUDES	976 240,90		67 138,00	67 138,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 053 929,24		232 862,00	232 862,00	

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
Pour information			
TOTAL RECETTES AFFECTEES			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>300 000,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 215(1)

LIBELLE : EQUIP BEAUVIERE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>8 158 460,71</b>		<b>8 938 613,00</b>	<b>8 938 613,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	8 158 460,71		8 938 613,00	8 938 613,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER			240 000,00	240 000,00	
2031	FRAIS D'ETUDES	1 859 701,74		410 214,00	410 214,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	5 908 259,77		8 288 399,00	8 288 399,00	

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	<b>8 938 613,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 218(1)

LIBELLE : GS SUD

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour Information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles			3 967 496,00	3 967 496,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres			3 967 496,00	3 967 496,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			3 967 496,00	3 967 496,00	

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
	Autres	

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	3 967 496,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 420(1)

LIBELLE : MAISON QUARTIER MAS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour Information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>				751 676,00	751 676,00	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres			751 676,00	751 676,00	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER			2 400,00	2 400,00	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS			297 356,00	297 356,00	
2111	TERRAINS NUS			451 920,00	451 920,00	

RECETTES (répartition) Pour information	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
204 Subventions d'équipement versées		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	751 676,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 800(1)

LIBELLE : CONSEILS DE QUARTIER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>		<b>207 806,52</b>		<b>240 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			40 000,00	40 000,00	
2188	autres matériels			40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	207 806,52		200 000,00	200 000,00	
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	202 575,06		200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) Pour information		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Autres		

<b>RÉSULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	240 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	
	IV
	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
DEPENSES						
Dépenses réelles	6 446 040,00	1 592 074,00	625 740,00	15 072 268,00	787 382,00	642 621,00
- Equipements municipaux (2)		1 477 074,00	625 740,00	1 806 159,00	787 382,00	642 621,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		100 000,00				
- Opérations financières	6 446 040,00					
Dépenses d'ordre	2 050 000,00					
Total dépenses de l'exercice	8 496 040,00	1 592 074,00	625 740,00	15 072 268,00	787 382,00	642 621,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	8 496 040,00	1 592 074,00	625 740,00	15 072 268,00	787 382,00	642 621,00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	22 239 192,00
RAR N-1 et reports	30 813,00
Total cumulé recettes d'investissement	22 239 192,00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Total dépenses de l'exercice	22 657 612,87
RAR N-1 et reports	2 395 261,16
Total cumulé dépenses de fonctionnement	22 657 612,87

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	1 674 662,00
RAR N-1 et reports	124 400,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 674 662,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES						
Dépenses réelles	353 862,00	3 964 668,00		2 977 511,00		32 462 166,00
- Equipements municipaux (2)	353 862,00	3 212 992,00		2 393 000,00		11 298 830,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)				344 511,00		444 511,00
- Opérations financières						6 446 040,00
Dépenses d'ordre						2 050 000,00
Total dépenses de l'exercice	353 862,00	3 964 668,00		2 977 511,00		34 512 166,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses d'investissement	353 862,00	3 964 668,00		2 977 511,00		34 512 166,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice		2 015 235,00		151 874,00		34 512 166,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes d'investissement		2 015 235,00		151 874,00		34 512 166,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice	1 998 276,00	5 457 936,00	217 343,00	5 513 075,52	507 816,45	77 916 034,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 998 276,00	5 457 936,00	217 343,00	5 513 075,52	507 816,45	77 916 034,00

RECETTES						
Total recettes de l'exercice	2 432 591,00	2 951 105,00		154 700,00	202 124,00	77 919 034,00
RAR N-1 et reports						
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 432 591,00	2 951 105,00		154 700,00	202 124,00	77 919 034,00



Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>8 496 040,00</b>	<b>1 592 074,00</b>	<b>625 740,00</b>	<b>15 072 268,00</b>	<b>787 382,00</b>	<b>642 621,00</b>
	Dépenses réelles	6 446 040,00	1 592 074,00	625 740,00	15 072 268,00	787 382,00	642 621,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 446 040,00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		109 628,00	20 000,00	451 159,00	52 000,00	294 621,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		100 000,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		454 446,00	42 800,00	160 000,00	630 382,00	38 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		913 000,00	562 940,00	1 195 000,00	105 000,00	310 000,00
4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - DEPENSES		15 000,00				
800	CONSEILS DE QUARTIERS						
	Opérations d'équipement				13 266 109,00		
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB				60 000,00		
213	GS CROIZAT				300 000,00		
215	EQUIP BEAUVERIE				8 938 613,00		
218	GS SUD				3 967 496,00		
420	MAISON QUARTIER MAS						
800	CONSEILS DE QUARTIER						
	Opérations pour compte de tiers						
	Dépenses d'ordre	2 050 000,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000,00					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000 000,00					

<b>RECETTES</b>							
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>22 239 192,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>30 813,00</b>	<b>10 060 052,00</b>		
	Recettes réelles	15 336 433,00	15 000,00	30 813,00	10 060 052,00		
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 300 000,00					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 536 433,00		30 813,00	10 060 052,00		
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	500 000,00					
4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - RECETTES		15 000,00				
	Opérations pour compte de tiers						
	Recettes d'ordre	6 902 759,00					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 902 759,00					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000 000,00					

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
<b>Total dépenses d'investissement</b>							
Dépenses réelles		353 862,00	3 954 668,00		2 977 511,00		34 512 166,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	353 862,00	3 954 668,00		2 977 511,00		32 462 166,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						6 446 040,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	20 000,00	1 165 884,00		75 000,00		2 188 292,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 539 884,00		344 511,00		444 511,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		507 224,00		1 308 000,00		4 173 512,00
4541	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - DEPENSES	333 862,00			1 010 000,00		4 937 026,00
800	CONSEILS DE QUARTIERS						15 000,00
Opérations d'équipement			751 676,00		40 000,00		40 000,00
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB				200 000,00		14 217 785,00
213	GS CROIZAT						60 000,00
215	EQUIP BEAUVERIE						300 000,00
218	GS SUD						8 938 613,00
420	MAISON QUARTIER MAS		751 676,00				3 967 496,00
800	CONSEILS DE QUARTIER						751 676,00
Opérations pour compte de tiers					200 000,00		200 000,00
Dépenses d'ordre							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 050 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						50 000,00

<b>RECETTES</b>							
<b>Total recettes d'investissement</b>							
Recettes réelles			2 015 235,00		151 874,00		34 512 166,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 015 235,00		151 874,00		27 609 407,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						2 300 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2 015 235,00		151 874,00		12 257 974,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS						12 536 433,00
4542	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS - RECETTES						500 000,00
Opérations pour compte de tiers							15 000,00
Recettes d'ordre							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						6 902 759,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 902 759,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						2 000 000,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE
<b>FUNCTIONNEMENT</b>							
<b>DEPENSES</b>							
	<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>6 602 721,00</b>	<b>22 657 612,87</b>	<b>2 395 261,16</b>	<b>16 803 856,71</b>	<b>5 569 936,46</b>	<b>10 192 198,83</b>
	Dépenses réelles	1 699 962,00	22 657 612,87	2 395 261,16	16 803 856,71	5 569 936,46	10 192 198,83
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 000,00	4 458 774,00	352 063,00	3 057 815,00	1 007 944,00	1 921 933,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		14 074 044,87	2 034 498,16	13 560 141,71	3 668 703,46	6 235 172,83
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00	4 123 294,00	8 700,00	184 400,00	903 289,00	2 003 093,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 654 962,00					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	1 500,00		1 500,00		32 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 902 759,00					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00					

<b>RECETTES</b>							
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>67 307 420,00</b>	<b>1 674 662,00</b>	<b>124 400,00</b>	<b>1 278 680,00</b>	<b>482 699,00</b>	<b>1 310 653,00</b>
	Recettes réelles	67 257 420,00	1 674 662,00	124 400,00	1 278 680,00	482 699,00	1 310 653,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		350 000,00				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		381 378,00	53 000,00	867 680,00	186 533,00	324 514,00
73	IMPOTS ET TAXES	42 847 083,00					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 237 711,00	366 886,00	71 400,00	409 000,00	286 166,00	983 139,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	152 626,00	576 398,00		2 000,00	10 000,00	3 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00					
<i>Recettes d'ordre</i>							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1

Art.(1)	Libellé	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES							
<b>Total dépenses fonctionnement</b>		<b>1 998 276,00</b>	<b>5 457 936,00</b>	<b>217 343,00</b>	<b>5 513 075,52</b>	<b>507 816,45</b>	<b>77 916 034,00</b>
Dépenses réelles		1 998 276,00	5 457 936,00	217 343,00	5 513 075,52	507 816,45	73 013 275,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	109 894,00	760 045,00	31 200,00	2 146 165,00	144 700,00	13 995 533,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	467 376,00	4 004 391,00	182 243,00	3 354 025,52	303 641,45	47 874 238,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 421 006,00	693 500,00	3 900,00	12 885,00	28 915,00	9 402 982,00
66	CHARGES FINANCIERES						1 654 952,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					30 560,00	85 560,00
Dépenses d'ordre							4 902 759,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						2 902 759,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						2 000 000,00

RECETTES							
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>2 432 591,00</b>	<b>2 951 105,00</b>		<b>154 700,00</b>	<b>202 124,00</b>	<b>77 919 034,00</b>
Recettes réelles		2 432 591,00	2 951 105,00		154 700,00	202 124,00	77 869 034,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						350 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	469 817,00	674 141,00			135 496,00	3 092 559,00
73	IMPOTS ET TAXES						42 847 063,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 841 000,00	2 276 964,00		135 700,00	66 628,00	30 674 594,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	121 774,00			19 000,00		884 798,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						20 000,00
Recettes d'ordre							50 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						50 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Dépenses de l'exercice	6 602 721,00	22 557 757,08	94 855,79	5 000,00	29 260 333,87
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 602 721,00	22 557 757,08	94 855,79	5 000,00	29 260 333,87
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 000,00	4 409 874,00	43 900,00	5 000,00	4 463 774,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		14 023 089,08	50 955,79		14 074 044,87
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 902 759,00				2 902 759,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00				2 000 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20 000,00	4 123 294,00			4 143 294,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 654 962,00				1 654 962,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000,00	1 500,00			21 500,00
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice	67 307 420,00	1 674 662,00			68 982 082,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS	67 307 420,00	1 674 662,00			68 982 082,00
042	ENTRE SECTIONS	50 000,00				50 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		381 378,00			381 378,00
73	IMPOTS ET TAXES	42 847 083,00				42 847 083,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 237 711,00	366 886,00			24 604 597,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	152 626,00	576 398,00			729 024,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00				20 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	60 704 699,00	-20 883 095,08	-94 855,79	-5 000,00	39 721 748,13

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS COOP DECENTR.	
	<b>DEPENSES (2)</b>	15 222 300,38	639 628,00	754 826,97	1 164 689,83	907 268,90	3 801 609,00	67 434,00		5 000,00	
	Dépenses de l'exercice	15 222 300,38	639 628,00	754 826,97	1 164 689,83	907 268,90	3 801 609,00	67 434,00		5 000,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 583 697,00	132 500,00	20 350,00	259 150,00	106 300,00	240 443,00	67 434,00		5 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 637 103,38		734 476,97	905 539,83	745 968,90					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT										
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		507 128,00				3 561 166,00				
66	CHARGES FINANCIERES										
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00									
	Restes à réaliser - reports										
	<b>RECETTES (2)</b>	1 188 524,00		18 760,00	13 500,00		392 878,00	61 000,00			
	Recettes de l'exercice	1 188 524,00		18 760,00	13 500,00		392 878,00	61 000,00			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	350 000,00									
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				8 500,00		312 878,00	60 000,00			
70	IMPOTS ET TAXES										
73	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	263 126,00		18 760,00	5 000,00		80 000,00				
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	575 398,00						1 000,00			
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS										
77	Restes à réaliser - reports										
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-14 033 776,38</b>	<b>-639 628,00</b>	<b>-736 066,97</b>	<b>-1 151 189,83</b>	<b>-907 268,90</b>	<b>-3 408 731,00</b>	<b>-6 434,00</b>		<b>-5 000,00</b>	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>2 372 829,16</b>	<b>22 432,00</b>	<b>2 395 261,16</b>
	Dépenses de l'exercice	2 372 829,16	22 432,00	2 395 261,16
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	338 331,00	13 732,00	352 063,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 034 498,16		2 034 498,16
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		8 700,00	8 700,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>124 400,00</b>		<b>124 400,00</b>
	Recettes de l'exercice	124 400,00		124 400,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	53 000,00		53 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	71 400,00		71 400,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-2 248 429,16</b>	<b>-22 432,00</b>	<b>-2 270 861,16</b>

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Dépenses de l'exercice	1 393 001,51		979 827,65		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 393 001,51		979 827,65		
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	219 526,00		118 805,00		
012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 173 475,51		861 022,65		
023	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
65	CHARGES FINANCIERES					
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
67	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice	32 000,00		92 400,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	32 000,00		92 400,00		
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			21 000,00		
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			71 400,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-1 361 001,51</b>		<b>-887 427,65</b>		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>							
	Depenses de l'exercice	3 101 657,75	12 192 438,96	13 500,00			1 496 260,00	16 803 856,71
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 101 657,75	12 192 438,96	13 500,00			1 496 260,00	16 803 856,71
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 528 085,00	35 000,00				1 494 760,00	3 057 815,00
012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 402 702,75	12 157 438,96					13 560 141,71
023	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	170 900,00		13 500,00				184 400,00
65	CHARGES FINANCIERES							
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES						1 500,00	1 500,00
67	Restes à réaliser - reports							
	<b>RECETTES (2)</b>	16 000,00	402 000,00				860 680,00	1 278 680,00
	Recettes de l'exercice	16 000,00	402 000,00				860 680,00	1 278 680,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 000,00					860 680,00	867 680,00
70	IMPOTS ET TAXES							
73	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 000,00	402 000,00					409 000,00
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 000,00						2 000,00
75	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
77	Restes à réaliser - reports							
	<b>SOLDES (2)</b>	-3 085 657,75	-11 790 438,96	-13 500,00			-635 580,00	-15 525 176,71

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT					255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT T		
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES		253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE
	<b>DEPENSES (2)</b>	5 194 193,83	4 409 305,50	2 588 939,63	882 601,00		379 136,00		234 523,00
	Dépenses de l'exercice	5 194 193,83	4 409 305,50	2 588 939,63	882 601,00		379 136,00		234 523,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			35 000,00	881 101,00		379 136,00		234 523,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 194 193,83	4 409 305,50	2 553 939,63					
023	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
65	CHARGES FINANCIERES								
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
67	Restes à réaliser - reports				1 500,00				
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice			402 000,00	773 780,00		15 500,00		71 400,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			402 000,00	773 780,00		15 500,00		71 400,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						15 500,00		
73	IMPOTS ET TAXES				773 780,00				71 400,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			402 000,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	-5 194 193,83	-4 409 305,50	-2 186 939,63	-108 821,00		-363 636,00		-163 123,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	157 500,00	2 506 063,86	1 456 654,24	1 449 718,36	5 569 936,46
	Dépenses de l'exercice	157 500,00	2 506 063,86	1 456 654,24	1 449 718,36	5 569 936,46
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	157 500,00	479 424,00	112 560,00	258 460,00	1 007 944,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 026 639,86	1 344 094,24	287 969,36	3 658 703,46
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				903 289,00	903 289,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>		462 699,00		20 000,00	482 699,00
	Recettes de l'exercice		462 699,00		20 000,00	482 699,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		186 533,00			186 533,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		266 166,00		20 000,00	286 166,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10 000,00			10 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	-157 500,00	-2 043 364,86	-1 456 654,24	-1 429 718,36	-5 087 237,46

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE					Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL	
	DEPENSES (2)	1 395 341,23	25 164,00	939 782,00	145 776,63	1 455 654,24			1 000,00	
	Dépenses de l'exercice	1 395 341,23	25 164,00	939 782,00	145 776,63	1 455 654,24			1 000,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	61 300,00	25 164,00	366 660,00	26 300,00	111 560,00			1 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 334 041,23		573 122,00	119 476,63	1 344 094,24				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	223 764,00	5 200,00	195 365,00	38 370,00					
	Recettes de l'exercice	223 764,00	5 200,00	195 365,00	38 370,00					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	61 333,00	5 200,00	90 000,00	30 000,00					
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	162 431,00		95 365,00	8 370,00					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			10 000,00						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-1 171 577,23	-19 964,00	-744 417,00	-107 406,63	-1 455 654,24			-1 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>4 817 738,83</b>	<b>284 890,00</b>	<b>5 089 570,00</b>	<b>10 192 198,83</b>
	Dépenses de l'exercice	4 817 738,83	284 890,00	5 089 570,00	10 192 198,83
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	675 780,00	284 890,00	961 263,00	1 921 933,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 694 865,83		3 540 307,00	6 235 172,83
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 447 093,00		556 000,00	2 003 093,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			32 000,00	32 000,00
	Restes à réaliser - reports				
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>9 000,00</b>	<b>121 000,00</b>	<b>1 180 653,00</b>	<b>1 310 653,00</b>
	Recettes de l'exercice	9 000,00	121 000,00	1 180 653,00	1 310 653,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 000,00	21 000,00	297 514,00	324 514,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		100 000,00	883 139,00	983 139,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 000,00			3 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-4 808 738,83</b>	<b>-163 890,00</b>	<b>-3 908 917,00</b>	<b>-8 881 545,83</b>

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATION S SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES	
	<b>DEPENSES (2)</b>									
	Dépenses de l'exercice	7 200,00	135 590,00	25 300,00	16 800,00	100 000,00	114 329,00	4 885 171,00	90 070,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL.	7 200,00	135 590,00	25 300,00	16 800,00	100 000,00	114 329,00	4 885 171,00	90 070,00	
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	7 200,00	135 590,00	25 300,00	16 800,00	100 000,00	114 329,00	756 864,00	90 070,00	
012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							3 540 307,00		
023	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							556 000,00		
65	CHARGES FINANCIERES									
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES							32 000,00		
67	Restes à réaliser - reports									
	<b>RECETTES (2)</b>									
	Recettes de l'exercice	100 000,00		21 000,00			256 637,00	893 139,00	30 877,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	100 000,00		21 000,00			256 637,00	893 139,00	30 877,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			21 000,00			256 637,00	10 000,00	30 877,00	
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	100 000,00						883 139,00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	<b>SOLDES (2)</b>	92 800,00	-135 590,00	-4 300,00	-16 800,00	-100 000,00	142 308,00	-3 992 032,00	-59 193,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>			
	Dépenses de l'exercice	339 912,00	1 658 364,00	1 998 276,00
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	339 912,00	1 658 364,00	1 998 276,00
011		39 894,00	70 000,00	109 894,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	300 018,00	167 358,00	467 376,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 421 006,00	1 421 006,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>	1 791 000,00	641 591,00	2 432 591,00
	Recettes de l'exercice	1 791 000,00	641 591,00	2 432 591,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		469 817,00	469 817,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 791 000,00	50 000,00	1 841 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		121 774,00	121 774,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>SOLDES (2)</b>	1 451 088,00	-1 016 773,00	434 315,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE				Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES			
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES (2)</b>	331 092,00		8 820,00	1 573 635,00			84 729,00	
	Dépenses de l'exercice	331 092,00		8 820,00	1 573 635,00			84 729,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 074,00		8 820,00	20 000,00			50 000,00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	300 018,00			132 629,00			34 729,00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				1 421 006,00				
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>	1 774 000,00		17 000,00		121 774,00		519 817,00	
	Recettes de l'exercice	1 774 000,00		17 000,00		121 774,00		519 817,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES							469 817,00	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 774 000,00		17 000,00				50 000,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						121 774,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	1 442 908,00		8 180,00	-1 573 635,00	121 774,00		435 088,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice	159 240,00	879 285,00			4 419 411,00	5 457 936,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	159 240,00	879 285,00			4 419 411,00	5 457 936,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	159 240,00	299 820,00			300 985,00	760 045,00
012	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		579 465,00			3 424 926,00	4 004 391,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					693 500,00	693 500,00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Recettes de l'exercice	145 837,00	311 000,00			2 494 268,00	2 951 105,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	145 837,00	311 000,00			2 494 268,00	2 951 105,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		311 000,00			363 141,00	674 141,00
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	145 837,00				2 131 127,00	2 276 964,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLDES (2)</b>	-13 403,00	-568 285,00			-1 925 143,00	-2 506 831,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>189 343,00</b>		<b>28 000,00</b>		<b>217 343,00</b>
	Dépenses de l'exercice	189 343,00		28 000,00		217 343,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 200,00		28 000,00		31 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
	VIREMENT A LA SECTION	182 243,00				182 243,00
023	D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES	3 900,00				3 900,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-189 343,00</b>		<b>-28 000,00</b>		<b>-217 343,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>				
	Dépenses de l'exercice	1 370 136,00	3 892 737,00	250 202,52	5 513 075,52
	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 370 136,00	3 892 737,00	250 202,52	5 513 075,52
011	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 153 622,00	962 813,00	29 730,00	2 146 165,00
012	VIREMENT A LA SECTION	216 514,00	2 920 169,00	217 342,52	3 354 025,52
023	D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		9 755,00	3 130,00	12 885,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>RECETTES (2)</b>				
	Recettes de l'exercice	28 000,00	107 700,00	19 000,00	154 700,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	28 000,00	107 700,00	19 000,00	154 700,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	28 000,00	107 700,00		135 700,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			19 000,00	19 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>SOLDES (2)</b>	-1 342 136,00	-3 785 037,00	-231 202,52	-5 358 375,52

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	
	<b>DEPENSES (2)</b>							
	Dépenses de l'exercice			268 758,00				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			268 758,00			9 864,00	1 091 514,00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS			268 758,00			9 864,00	1 091 514,00
012	ASSIMILES							
	VIREMENT A LA SECTION							216 514,00
023	D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION							
66	COURANTE							
67	CHARGES FINANCIERES							
	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>RECETTES (2)</b>							
	Recettes de l'exercice						28 000,00	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						28 000,00	
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						28 000,00	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION							
77	COURANTE							
	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>SOLDES (2)</b>			-268 758,00			18 136,00	-1 091 514,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT			
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>3 079 119,00</b>		<b>41 460,00</b>	<b>592 903,00</b>	<b>179 255,00</b>	<b>250 202,52</b>		
	Dépenses de l'exercice	3 079 119,00		41 460,00	592 903,00	179 255,00	250 202,52		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	158 950,00		41 460,00	592 903,00	169 500,00	29 730,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 920 169,00					217 342,52		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					9 755,00	3 130,00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>		<b>40 000,00</b>			<b>67 700,00</b>	<b>19 000,00</b>		
	Recettes de l'exercice		40 000,00			67 700,00	19 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		40 000,00			67 700,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						19 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	<b>-3 079 119,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>-41 460,00</b>	<b>-592 903,00</b>	<b>-111 555,00</b>	<b>-231 202,52</b>		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROAL- IMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERE RES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	507 816,45							507 816,45
	Dépenses de l'exercice	507 816,45							507 816,45
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	144 700,00							144 700,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	303 641,45							303 641,45
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	28 915,00							28 915,00
66	COURANTE								
67	CHARGES FINANCIERES								
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 560,00							30 560,00
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>	202 124,00							202 124,00
	Recettes de l'exercice	202 124,00							202 124,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	135 496,00							135 496,00
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	66 628,00							66 628,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION								
77	COURANTE								
	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports	-305 692,45							-305 692,45
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONAL ES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	8 496 040,00	1 592 074,00			10 088 114,00
	Dépenses de l'exercice	8 496 040,00	1 577 074,00			10 073 114,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	50 000,00				50 000,00
040	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000 000,00				2 000 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 446 040,00				6 446 040,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		109 628,00			109 628,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES		100 000,00			100 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		454 446,00			454 446,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		913 000,00			913 000,00
	<b>Opérations d'équipement</b>					
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB					
213	GS CROIZAT					
215	EQUIP BEAUVIERE					
218	GS SUD					
420	MAISON QUARTIER MAS					
800	CONSEILS DE QUARTIER					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>	22 239 192,00	15 000,00			22 254 192,00
	Recettes de l'exercice	22 239 192,00				22 239 192,00
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 902 759,00				2 902 759,00
021	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 000 000,00				2 000 000,00
040	OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000 000,00				2 000 000,00
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 300 000,00				2 300 000,00
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	12 536 433,00				12 536 433,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	500 000,00				500 000,00
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	13 743 152,00	-1 577 074,00			12 166 078,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES		
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	041 SUBVENTION GLOBALE	048 AUTRES ACTIONS COOP DECENTR.
	<b>DEPENSES (2)</b>	1 332 179,00		1 500,00	3 500,00	21 495,00	133 400,00	100 000,00		
	Dépenses de l'exercice	1 317 179,00		1 500,00	3 500,00	21 495,00	133 400,00	100 000,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 628,00								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	424 551,00		1 500,00	3 500,00	21 495,00	100 000,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	783 000,00					30 000,00	100 000,00		
	<b>Opérations d'équipement</b>									
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB									
213	GS CROIZAT									
215	EQUIP BEAUVIERE									
218	GS SUD									
420	MAISON QUARTIER MAS									
800	CONSEILS DE QUARTIER									
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
	Restes à réaliser - reports									
	<b>RECETTES (2)</b>	15 000,00								
	Recettes de l'exercice	15 000,00								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
041	OPERATIONS PATRIMONIALES									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS									
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>									
	Restes à réaliser - reports									
	<b>SOLDES (2)</b>	-1 317 179,00		-1 500,00	-3 500,00	-21 495,00	-133 400,00	-100 000,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	625 740,00		625 740,00
	Dépenses de l'exercice	625 740,00		625 740,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00		20 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 800,00		42 800,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	562 940,00		562 940,00
	<b>Opérations d'équipement</b>			
212	GS GRANDCLEMENT REHAB			
213	GS CROIZAT			
215	EQUIP BEAUVERIE			
218	GS SUD			
420	MAISON QUARTIER MAS			
800	CONSEILS DE QUARTIER			
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>	30 813,00		30 813,00
	Recettes de l'exercice	30 813,00		30 813,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	RECUES	30 813,00		30 813,00
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>SOLDES (2)</b>	-594 927,00		-594 927,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
		110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	
	<b>DEPENSES (2)</b>	582 940,00		42 800,00		
	Dépenses de l'exercice	582 940,00		42 800,00		
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
040	ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			42 800,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	562 940,00				
	<b>Opérations d'équipement</b>					
212	GS GRANDCLEMÉNT REHAB					
213	GS CROIZAT					
215	EQUIP BEAUVERRIE					
218	GS SUD					
420	MAISON QUARTIER MAS					
800	CONSEILS DE QUARTIER					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>			30 813,00		
	Recettes de l'exercice			30 813,00		
	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE</b>					
021	FONCTIONNEMENT					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
041	ENTRE SECTIONS					
	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			30 813,00		
	PARTICIPATIONS ET CREANCES					
26	RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	-582 940,00		-11 987,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>	875 000,00	14 197 268,00					15 072 268,00
	Dépenses de l'exercice	575 000,00	1 231 159,00					1 806 159,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		451 159,00					451 159,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 000,00	50 000,00					160 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	465 000,00	730 000,00					1 195 000,00
	Opérations d'équipement	300 000,00	12 966 109,00					13 266 109,00
212	GS GRANDCLEMENT REHAB		60 000,00					60 000,00
213	GS CROIZAT							
215	EQUIP BEAUVERIE		8 938 613,00					8 938 613,00
218	GS SUD		3 967 496,00					3 967 496,00
420	MAISON QUARTIER MAS							
800	CONSEILS DE QUARTIER							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>RECETTES (2)</b>	1 736 768,00	8 323 284,00					10 060 052,00
	Recettes de l'exercice	1 736 768,00	8 323 284,00					10 060 052,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 736 768,00	8 323 284,00					10 060 052,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>SOLDES (2)</b>	861 768,00	-5 873 984,00					-5 012 216,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT							
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice			14 197 268,00					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			1 231 159,00					
040	OPERATIONS PATRIMONIALES								
041	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
16	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			451 159,00					
20	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			50 000,00					
21	IMMOBILISATIONS EN COURS			730 000,00					
23	Opérations d'équipement			12 966 109,00					
212	GS GRANDCLEMENCE REHAB			60 000,00					
213	GS CROIZAT								
215	EQUIP BEAUVERIE			8 938 613,00					
218	GS SUD			3 967 496,00					
420	MAISON QUARTIER MAS								
800	CONSEILS DE QUARTIER								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice			8 323 284,00					
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			8 323 284,00					
021	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
040	OPERATIONS PATRIMONIALES								
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
13	RECUES			8 323 284,00					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								
				-5 873 984,00					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

**FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION**

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Dépenses de l'exercice	160 000,00	31 600,00	130 000,00	465 782,00	787 382,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	160 000,00	31 600,00	130 000,00	465 782,00	787 382,00
040	OPÉRATIONS PATRIMONIALES					
041	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
16	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES		10 000,00		42 000,00	52 000,00
20	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
204	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 000,00	21 600,00	105 000,00	423 782,00	630 382,00
21	IMMOBILISATIONS EN COURS	80 000,00		25 000,00		105 000,00
23	Opérations d'équipement					
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB					
213	GS CROIZAT					
215	EQUIP BEAUVÉRIE					
218	GS SUD					
420	MAISON QUARTIER MAS					
800	CONSEILS DE QUARTIER					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice					
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
021	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
040	OPÉRATIONS PATRIMONIALES					
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
13	RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>	-160 000,00	-31 600,00	-130 000,00	-465 782,00	-787 382,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	<b>DEPENSES (2)</b>			30 000,00	1 600,00	130 000,00			
	Dépenses de l'exercice			30 000,00	1 600,00	130 000,00			
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			10 000,00					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			20 000,00	1 600,00	105 000,00			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					25 000,00			
	<b>Opérations d'équipement</b>								
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB								
213	GS CROIZAT								
215	EQUIP BEAUVERIE								
218	GS SUD								
420	MAISON QUARTIER MAS								
800	CONSEILS DE QUARTIER								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice								
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
021	FONCTIONNEMENT								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
16	RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	Restes à réaliser - reports			-30 000,00	-1 600,00	-130 000,00			
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).  
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>				
	Dépenses de l'exercice	193 125,00	364 496,00	85 000,00	642 621,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS	193 125,00	364 496,00	85 000,00	642 621,00
040	ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	130 125,00	164 496,00		294 621,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 000,00		10 000,00	38 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	35 000,00	200 000,00	75 000,00	310 000,00
	Opérations d'équipement				
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB				
213	GS CROIZAT				
215	EQUIP BEAUVERIE				
218	GS SUD				
420	MAISON QUARTIER MAS				
800	CONSEILS DE QUARTIER				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>RECETTES (2)</b>				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS				
041	ENTRE SECTIONS				
	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	RECUES				
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>SOLDES (2)</b>	-193 125,00	-364 496,00	-85 000,00	-642 621,00



IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASES	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIR	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice	120 000,00	150 000,00		94 496,00		10 000,00	75 000,00	
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS	120 000,00	150 000,00		94 496,00		10 000,00	75 000,00	
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		70 000,00		94 496,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						10 000,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		80 000,00					75 000,00	
	Opérations d'équipement								
212	GS GRANDCLEMÉNT REHAB								
213	GS CROIZAT								
215	EQUIP BEAUVERIE								
218	GS SUD								
420	MAISON QUARTIER MAS								
800	CONSEILS DE QUARTIER								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice								
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
021	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
26	OPERATIONS pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>	-120 000,00	-150 000,00		-94 496,00		-10 000,00	-75 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>			
	Dépenses de l'exercice		353 862,00	353 862,00
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		353 862,00	353 862,00
040				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		20 000,00	20 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		333 862,00	333 862,00
	<b>Opérations d'équipement</b>			
212	GS GRANDCLEMENT REHAB			
213	GS CROIZAT			
215	EQUIP BEAUVIERE			
218	GS SUD			
420	MAISON QUARTIER MAS			
800	CONSEILS DE QUARTIER			
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>RECETTES (2)</b>			
	<b>Recettes de l'exercice</b>			
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
021				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
13	RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>			
	Restes à réaliser - reports			
	<b>SOLDES (2)</b>		-353 862,00	-353 862,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51 SANTE			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE	520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	<b>Dépenses de l'exercice</b>								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								20 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	<b>Opérations d'équipement</b>								
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB								333 862,00
213	GS CROIZAT								
215	EQUIP BEAUVERIE								
218	GS SUD								
420	MAISON QUARTIER MAS								
800	CONSEILS DE QUARTIER								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	<b>Recettes de l'exercice</b>								
	VIREMENT DE LA SECTION DE								
021	FONCTIONNEMENT								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
041	ENTRE SECTIONS								
	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	<b>Opérations pour compte de tiers</b>								
	<b>Restes à réaliser - reports</b>								
	<b>SOLDES (2)</b>								
									-353 862,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>						
	Dépenses de l'exercice		1 535 000,00		2 369 784,00	59 884,00	3 964 668,00
			1 535 000,00		1 618 109,00	59 884,00	3 212 992,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES				1 155 884,00	10 000,00	1 165 884,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 500 000,00		462 224,00	39 884,00	1 539 884,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		35 000,00		10 000,00		507 224,00
	Opérations d'équipement				751 676,00		751 676,00
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB						
213	GS CROIZAT						
215	EQUIP BEAUVERIE						
218	GS SUD						
420	MAISON QUARTIER MAS				751 676,00		751 676,00
800	CONSEILS DE QUARTIER						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>RECETTES (2)</b>						
	Recettes de l'exercice				2 001 780,00	13 455,00	2 015 235,00
					2 001 780,00	13 455,00	2 015 235,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
041	OPERATIONS PATRIMONIALES						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				2 001 780,00	13 455,00	2 015 235,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	<b>SOLDES (2)</b>		-1 535 000,00		-368 004,00	-46 429,00	-1 949 433,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Opérations d'équipement					
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB					
213	GS CROIZAT					
215	EQUIP BEAUVIERE					
218	GS SUD					
420	MAISON QUARTIER MAS					
800	CONSEILS DE QUARTIER					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>RECETTES (2)</b>					
	Recettes de l'exercice					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	<b>SOLDES (2)</b>					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A1.2		

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>				
	Dépenses de l'exercice	457 511,00	2 480 000,00		2 937 511,00
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS	457 511,00	2 280 000,00		2 737 511,00
040	ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000,00	67 000,00		75 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	144 511,00	200 000,00		344 511,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 308 000,00		1 308 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	305 000,00	705 000,00		1 010 000,00
	Opérations d'équipement		200 000,00		200 000,00
212	GS GRANDCLEMMENT REHAB				
213	GS CROIZAT				
215	EQUIP BEAUVERIE				
218	GS SUD				
420	MAISON QUARTIER MAS				
800	CONSEILS DE QUARTIER		200 000,00		200 000,00
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>RECETTES (2)</b>				
	Recettes de l'exercice		151 874,00		151 874,00
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		151 874,00		151 874,00
021	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
040	ENTRE SECTIONS				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	RECUES		151 874,00		151 874,00
26	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	<b>SOLDES (2)</b>	-457 511,00	-2 368 126,00		-2 825 637,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	<b>DEPENSES (2)</b>	80 000,00				283 000,00		94 511,00
	Dépenses de l'exercice	80 000,00				283 000,00		94 511,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES					8 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					50 000,00		94 511,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	80 000,00				225 000,00		
	Opérations d'équipement							
212	GS GRANDCLEM REHAB							
213	GS CROIZAT							
215	EQUIP BEAUVIERE							
218	GS SUD							
420	MAISON QUARTIER MAS							
800	CONSEILS DE QUARTIER							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>RECETTES (2)</b>							
	Recettes de l'exercice							
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
021	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS							
040	OPERATIONS PATRIMONIALES							
041	OPERATIONS PATRIMONIALES							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
13	RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS							
26	OPERATIONS pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	<b>SOLDES (2)</b>	-80 000,00				-283 000,00		-94 511,00





IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES ET AU B.T.P.	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	<b>DEPENSES (2)</b>								
	Dépenses de l'exercice								
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
	Opérations d'équipement								
212	GS GRANDGLEMENT REHAB								
213	GS CROIZAT								
215	EQUIP BEAUVERIE								
218	GS SUD								
420	MAISON QUARTIER MAS								
800	CONSEILS DE QUARTIER								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>RECETTES (2)</b>								
	Recettes de l'exercice								
	VIREMENT DE LA SECTION DE								
	FONCTIONNEMENT								
021	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
040	ENTRE SECTIONS								
041	OPERATIONS PATRIMONIALES								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT								
13	RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	PARTICIPATIONS ET CREANCES								
26	RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	<b>SOLDES (2)</b>								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

### ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

#### A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2017	Montant des remboursements 2017		Encours restant dû au 01/01/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A2.2

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					103 819 816,17									
1641 Emprunts en euros (total)					103 819 816,17									
000142	SFIL CAFFIL	01/04/2004	01/04/2004	01/09/2005	3 231 808,00	C	(74M(Posifixe)-Floor -0.1 sur T4M(Posifixe)) + 0.1	2,16	2,22	EUR	A	P	O	A-1
002	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/01/1998	07/01/1998	01/02/1999	431 583,17	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,00	EUR	A	P	O	A-1
0022152Y	CREDIT FONCIER DE FRANCE	24/12/2012	24/12/2012	21/01/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	4,85	EUR	A	P	O	A-1
011	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/01/1998	07/01/1998	01/02/1999	441 187,45	F	Taux fixe à 5 %	5,00	5,00	EUR	A	P	O	A-1
102	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/1998	01/12/1998	01/12/1999	251 998,23	V	Livret A + 1.3	4,30	4,30	EUR	A	P	O	A-1
1027805000020619302	CREDIT MUTUEL	31/03/2017	31/03/2017	30/06/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.1 %	1,10	1,10	EUR	T	P	O	A-1
103	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/1998	01/12/1998	01/12/1999	118 147,99	V	Livret A + 1.3	4,30	4,30	EUR	A	P	O	A-1
107	SFIL CAFFIL	01/06/2001	01/06/2001	01/06/2002	1 288 568,44	F	Taux fixe à 4,76 %	4,76	4,76	EUR	A	P	O	A-1
109	SFIL CAFFIL	01/10/2001	01/10/2001	01/01/2002	894 756,56	F	Taux fixe à 3,4 %	3,40	3,44	EUR	T	P	O	A-1
111	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/1999	01/08/1999	01/08/2000	846 305,47	V	Livret A + 0.8	3,05	3,05	EUR	A	P	O	A-1
112	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/09/1999	01/09/1999	01/09/2000	457 347,05	V	Livret A + 1.3	3,55	3,55	EUR	A	P	O	A-1
113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2000	01/01/2000	01/01/2001	198 183,73	V	Livret A + 0.8	3,05	3,05	EUR	A	P	O	A-1
114	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2000	01/01/2000	01/01/2001	26 831,03	V	Livret A + 1.3	3,55	3,55	FRF	A	P	O	A-1
115	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2000	01/01/2000	01/01/2001	483 263,38	V	Livret A + 1.3	3,55	3,55	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
126	SFIL CAFFIL	01/11/2001	01/11/2001	01/02/2002	1 480 671,35	F	Taux fixe à 5,37 %	5,37	5,48	EUR	T	P	O	A-1
127	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2000	01/12/2000	01/12/2001	2 278 289,58	V	Livret A	3,00	3,00	EUR	A	P	O	A-1
128	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2001	25/01/2001	25/04/2001	1 524 490,17	F	Taux fixe à 5,91 %	5,91	6,04	EUR	T	P	O	A-1
129	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2001	01/01/2001	01/01/2002	566 886,86	V	Livret A	3,00	3,00	EUR	A	P	O	A-1
131	SFIL CAFFIL	01/08/2001	01/08/2001	01/08/2002	1 524 490,17	F	Taux fixe à 4,79 %	4,79	4,79	EUR	A	P	O	A-1
132	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2001	01/08/2001	01/08/2002	1 524 490,17	V	Livret A	3,00	3,00	EUR	A	P	O	A-1
133	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2001	25/11/2001	25/11/2002	1 829 300,00	F	Taux fixe à 5,45 %	5,45	5,45	EUR	A	P	O	A-1
134	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	1 774 214,00	V	Livret A	3,00	3,00	EUR	A	P	O	A-1
135	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2002	01/01/2002	01/01/2003	89 213,00	V	Livret A + 1,2	4,20	4,20	EUR	A	P	O	A-1
136	SFIL CAFFIL	01/04/2002	01/04/2002	01/04/2003	1 525 000,00	V	(Euribor 12 M - Floor -0,25 sur Euribor 12 M) + 0,25	4,21	4,27	EUR	A	P	O	A-1
137	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/10/2002	15/10/2002	01/10/2003	1 410 395,00	V	Livret A + 0,25	3,25	3,25	EUR	A	P	O	A-1
139	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2002	26/12/2002	01/01/2004	493 190,00	V	Livret A + 0,25	3,25	3,25	EUR	A	P	O	A-1
140	SFIL CAFFIL	03/06/2003	03/06/2003	01/10/2003	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,61 %	4,61	4,69	EUR	T	P	O	A-1
141	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/04/2004	01/04/2004	01/04/2005	642 000,00	V	LEP + (-0,05)	4,20	4,20	EUR	A	P	O	A-1
143	SOCIETE GENERALE	03/11/2005	03/11/2005	03/02/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3,3 %	3,30	3,39	EUR	T	P	O	A-1
1820001	SOCIETE GENERALE	24/11/2017	30/11/2017	28/02/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1,56 %	1,56	1,59	EUR	T	C	O	A-1
200	SFIL CAFFIL	19/12/2005	19/12/2005	01/04/2006	1 064 778,35	F	Taux fixe à 3,51 %	3,51	3,56	EUR	T	P	O	A-1
201	SOCIETE GENERALE	30/12/2005	30/12/2005	30/03/2006	1 800 000,00	F	Taux fixe à 3,65 %	3,65	3,76	EUR	T	P	O	A-1
202	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/02/2006	21/02/2006	01/03/2007	1 000 000,00	V	Livret A + 0,5	2,75	2,75	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
203	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/08/2006	01/08/2006	01/08/2007	648 105,00	V	Livret A + 0.65	3,40	3,40	EUR	A	P	O	A-1
204	CAISSE D'EPARGNE	20/11/2006	20/11/2006	25/02/2007	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3,69 %	3,69	3,74	EUR	T	P	O	A-1
205	DEXIA CL	15/01/2007	15/01/2007	01/01/2008	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3,83 %	3,83	3,89	EUR	T	P	O	A-1
206	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2007	25/07/2007	25/07/2008	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,22 %	4,22	4,22	EUR	A	P	O	A-1
207	DEXIA CL	27/11/2007	27/11/2007	01/12/2008	1 500 000,00	V	Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M	4,63	4,69	EUR	A	P	O	A-1
208	DEXIA CL	31/12/2007	31/12/2007	01/01/2009	1 000 000,00	V	Euribor 12 M-Floor 0 sur Euribor 12 M	4,79	4,86	EUR	A	P	O	A-1
209	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2007	28/12/2007	25/05/2008	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4,38 %	4,38	4,45	EUR	T	P	O	A-1
210	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2009	08/12/2008	01/01/2010	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4,87 %	4,87	4,87	EUR	A	P	O	A-1
211	CAISSE D'EPARGNE	25/02/2009	25/02/2009	25/02/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,77 %	4,77	4,77	EUR	A	P	O	A-1
212	DEXIA CL	19/06/2009	19/06/2009	01/10/2009	2 000 000,00	V	LEP + 1,15	3,40	3,44	EUR	T	C	O	A-1
213	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2009	31/12/2009	25/04/2010	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,80	2,87	EUR	T	P	O	A-1
214	SFIL CAFFIL	10/02/2010	10/02/2010	01/06/2010	1 500 000,00	F	Taux fixe à 2,41 %	2,41	2,47	EUR	T	P	O	A-1
215	SFIL CAFFIL	22/04/2010	25/06/2010	01/10/2010	2 250 000,00	F	Taux fixe à 3,63 %	3,63	3,68	EUR	T	P	O	A-1
216	SFIL CAFFIL	22/04/2010	25/06/2010	01/10/2010	750 000,00	F	Taux fixe à 2,51 %	2,51	2,53	EUR	T	P	O	A-1
222	SOCIETE GENERALE	20/12/2011	20/12/2011	20/12/2012	2 800 000,00	V	(Euribor 12 M-Floor -0.5 sur Euribor 12 M) + 0.5	2,50	2,54	EUR	A	P	O	A-1
223	CAISSE D'EPARGNE	04/10/2010	25/10/2010	25/01/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95	3,03	EUR	T	C	O	A-1
224	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	25/03/2011	25/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2,8 %	2,80	2,80	EUR	A	P	O	A-1
225	SFIL CAFFIL	28/10/2011	01/12/2011	01/03/2012	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,38 %	4,38	4,45	EUR	T	P	O	A-1
226	CREDIT AGRICOLE	28/10/2011	07/12/2011	07/12/2012	1 500 000,00	F	Taux fixe à 4,83 %	4,83	4,83	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
227	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/01/2012	20/02/2012	01/02/2013	2 000 000,00	V	Livret A + 0,6	2,85	2,85	EUR	A	P	O	A-1
228	CAISSE D'EPARGNE	25/05/2012	25/07/2012	25/07/2013	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	4,85	EUR	A	P	O	A-1
229	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/11/2012	20/11/2012	01/07/2013	3 114 000,00	V	Livret A + 0,6	2,85	2,85	EUR	A	P	O	A-1
232	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/04/2013	15/04/2013	15/04/2014	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4,75 %	4,76	4,83	EUR	A	P	O	A-1
234	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2013	12/12/2013	25/02/2015	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,72 %	3,72	3,72	EUR	A	P	O	A-1
235	NEF Société coopérative	23/12/2013	23/12/2013	20/03/2016	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,65 %	3,65	3,65	EUR	A	P	O	A-1
236	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2014	02/02/2015	01/08/2016	4 229 900,00	V	(Livret A + 0,6) - Floor -0,6 sur Livret A	1,60	1,60	EUR	A	P	O	A-1
237	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/03/2015	02/04/2015	01/09/2016	1 160 410,00	V	(Livret A + 0,6) - Floor 0 sur Livret A	1,60	1,60	EUR	A	P	O	A-1
238	SOCIETE GENERALE	04/05/2016	20/05/2016	20/08/2016	2 000 000,00	V	((Euribor 03 M + 0,97) - Floor 0 sur Euribor 03 M) + Cap 4.5 sur Euribor 03 M	0,97	0,99	EUR	T	C	O	A-1
9556033	SOCIETE GENERALE	11/09/2017	15/09/2017	15/12/2017	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1,46 %	1,46	1,49	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					267 300,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					267 300,00									
233	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	23/07/2012	31/10/2012	31/10/2013	267 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>104 087 116,17</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	(Euribor 12 M-Floor - 0.05 sur Euribor 12 M) + 0.05		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital		
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				66 116 758,79							5 732 672,70	1 593 961,05		592 676,06
1641 Emprunts en euros (total)				66 116 758,79							5 732 672,70	1 593 961,05		592 676,06
000142	N		A-1	578 945,57	1,67	V	(Euribor 12 M-Floor - 0.05 sur Euribor 12 M) + 0.05	0,00	0,00		282 412,49	0,00		0,00
002	N		A-1	155 427,17	5,08	F	Taux fixe à 5 %	5,00			22 850,53	7 771,36		6 047,67
0022152Y	N		A-1	1 735 731,20	15,05	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85			74 267,42	85 352,17		76 989,61
011	N		A-1	33 716,26	0,08	F	Taux fixe à 5 %	5,00			33 716,26	1 685,76		
102	N		A-1	75 379,45	5,92	V	Livret A + 1.3	2,05			12 078,05	1 545,28		132,67
10278005000020619302	N		A-1	4 846 265,75	14,25	F	Taux fixe à 1.1 %	1,10			388 050,17	64 507,73		0,00
103	N		A-1	7 311,66	0,92	V	Livret A + 1.3	2,05			7 311,66	149,89		
107	N		A-1	428 823,50	4,42	F	Taux fixe à 4.76 %	4,76			77 979,22	20 412,00		
109	N		A-1	340 493,99	6,25	V	(Euribor 03 M-Floor - 0.3 sur Euribor 03 M) + 0.3	0,00			47 026,17	0,00		
111	N		A-1	108 945,16	1,58	V	Livret A + 0.8	1,55			54 053,66	1 688,65		468,61
112	N		A-1	154 749,90	6,67	V	Livret A + 1.3	2,05			21 841,07	3 172,37		1 123,54
113	N		A-1	82 307,76	7	V	Livret A + 0.8	1,55			9 197,53	1 275,77		1 130,11
114	N		A-1	5 292,30	2	V	Livret A + 1.3	2,05			1 745,36	108,49		72,51
115	N		A-1	201 630,41	7	V	Livret A + 1.3	2,05			24 752,90	4 133,42		3 616,06
126	N		A-1	343 708,23	2,83	V	Euribor 03 M-Floor - 0.22 sur Euribor 03 M + 0.22	0,00			108 515,16	0,00		0,00
127	N		A-1	409 276,67	2,92	V	Livret A	0,75			134 738,38	3 069,58		282,06
128	N		A-1	383 169,26	3,07	F	Taux fixe à 5.91 %	6,04			110 216,41	20 232,43		2 936,97
129	N		A-1	141 752,05	3	V	Livret A	0,75			35 007,83	1 063,14		798,39
131	N		A-1	428 169,33	3,58	F	Taux fixe à 4.79 %	4,79			89 651,03	20 509,31		6 553,09
132	N		A-1	643 042,57	8,58	V	Livret A	0,75			69 332,39	4 822,82		2 986,44
133	N		A-1	534 942,64	3,9	F	Taux fixe à 5.45 %	5,45			123 285,85	29 154,37		2 212,80
134	N		A-1	828 467,07	9	V	Livret A	0,75			75 336,36	6 213,50		5 633,00
135	N		A-1	41 600,14	9	V	Livret A + 1.2	1,95			3 800,09	811,20		735,08
136	N		A-1	499 548,49	4,25	V	TAG 03 M(Positive)-Floor -0.32 sur TAG 03 M(Positive) + 0.32	0,00			92 230,24	0,00		0,00



Nature (Four chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
137	N		A-1	662 843,31	9,75	V	Livret A + 0,25	1,00	63 336,83	6 626,43		2 241,24
138	N		A-1	253 843,04	10	V	Livret A + 0,25	1,00	20 466,86	2 536,43		2 325,45
140	N		A-1	101 951,63	0,5	F	Taux fixe à 4,61 %	4,69	101 951,63	2 358,96		
141	N		A-1	236 530,39	6,25	V	LEP + (-0,05)	1,20	34 250,00	2 838,36		1 822,18
143	N		A-1	1 202 682,30	7,84	F	Taux fixe à 3,3 %	3,39	133 412,22	38 571,58		5 684,95
1820/001	N		A-1	3 000 000,00	19,91	F	Taux fixe à 1,56 %	1,59	150 000,00	46 954,62		3 828,50
200	N		A-1	196 371,96	2	F	Taux fixe à 3,51 %	3,56	85 373,30	5 777,10		563,42
201	N		A-1	1 155 212,65	13	F	Taux fixe à 3,85 %	3,76	86 563,91	51 817,59		108,35
202	N		A-1	518 239,80	8,17	V	Livret A + 0,5	1,25	51 607,15	6 478,00		4 874,08
203	N		A-1	335 654,68	8,68	V	Livret A + 0,65	1,40	35 254,82	4 699,17		2 376,86
204	N		A-1	2 676 737,63	13,9	V	(Euribor 03 M-Floor - 0,06 sur Euribor 03 M) + 0,08	0,00	148 949,71	0,00		0,00
205	N		A-1	889 103,49	19	V	Euribor 03 M-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,00	32 825,57	0,00		0,00
206	N		A-1	1 150 394,04	9,57	F	Taux fixe à 2,55 %	2,55	102 447,38	29 335,05		11 640,82
207	N		A-1	915 523,02	9,82	F	Taux fixe à 3,73 %	3,73	74 192,73	34 149,01		2 579,31
208	N		A-1	662 859,45	10	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	47 073,91	24 857,23		23 028,69
209	N		A-1	1 784 472,05	10,15	V	(Euribor 03 M-Floor - 0,06 sur Euribor 03 M) + 0,06	0,00	151 472,60	0,00		0,00
210	N		A-1	2 125 732,83	11	F	Taux fixe à 4,87 %	4,87	134 556,24	103 523,19		96 704,53
211	N		A-1	1 059 813,11	11,15	F	Taux fixe à 4,77 %	4,77	67 474,69	50 553,09		40 072,25
212	N		A-1	1 225 000,00	11,5	V	LEP + 1,15	2,42	100 000,00	28 141,25		8 087,60
213	N		A-1	1 357 214,23	12,07	F	Taux fixe à 2,91 %	2,94	93 630,16	38 479,36		6 694,59
214	N		A-1	971 424,13	12,17	F	Taux fixe à 1,38 %	1,41	74 043,86	13 203,26		1 031,99
215	N		A-1	1 313 401,06	7,5	F	Taux fixe à 3,63 %	3,68	149 532,14	45 656,30		10 447,31
216	N		A-1	422 471,71	7,5	F	Taux fixe à 2,51 %	2,53	50 020,97	10 135,67		2 311,73
222	N		A-1	2 364 285,44	16,97	F	Taux fixe à 1,7 %	1,72	228 268,07	79 551,76		1 109,54
223	N		A-1	1 300 000,00	12,82	F	Taux fixe à 2,95 %	3,03	100 000,00	37 760,01		6 588,34
224	N		A-1	755 566,78	13,23	F	Taux fixe à 1,37 %	1,37	44 823,11	10 351,26		7 496,30
225	N		A-1	1 352 123,31	8,92	F	Taux fixe à 4,38 %	4,45	125 416,72	57 181,72		4 477,48
226	N		A-1	1 245 663,76	13,93	F	Taux fixe à 4,83 %	4,83	119 763,02	117 507,04		3 575,74
227	N		A-1	1 571 080,22	14,08	V	Livret A + 0,6	1,35	86 974,90	21 209,58		18 278,89
228	N		A-1	1 854 498,70	9,57	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	148 476,62	89 943,24		36 043,83
229	N		A-1	2 446 171,88	14,5	V	Livret A + 0,6	1,35	135 419,93	33 023,32		15 640,31
232	N		A-1	1 711 954,66	14,29	F	Taux fixe à 4,76 %	4,83	80 775,81	82 620,83		56 076,17
234	N		A-1	1 682 543,60	11,15	F	Taux fixe à 3,72 %	3,72	113 787,55	62 580,82		49 404,22
235	N		A-1	895 821,47	12,22	F	Taux fixe à 2,5 %	2,50	59 154,25	22 390,54		16 385,59
236	N		A-1	3 856 108,25	17,58	V	(Livret A + 0,6)-Floor - 0,6 sur Livret A	1,35	190 686,47	52 057,47		28 236,80

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
237	N		A-1	1 057 866,08	17,87	V	(Livret A + 0,8)-Floor 0 sur Livret A	1,35	51 293,34	14 281,19		6 173,19
238	N		A-1	1 850 000,00	18,39	V	((Euribor 03 M + 0,97)-Floor 0 sur Euribor 03 M) + Cap 4,5 sur Euribor 03 M	0,99	100 000,00	17 824,42		1 933,27
9556033	N		A-1	4 937 500,00	19,71	F	Taux fixe à 1,46 %	1,49	250 000,00	71 697,16		2 721,95
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				200 475,00					13 365,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)				200 475,00					13 365,00	0,00		
233	N		A-1	200 475,00	14,83	F	Taux fixe à 0 %	0,00	13 365,00	0,00		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)									13 365,00	0,00		
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>				<b>66 317 233,79</b>					<b>5 746 037,70</b>	<b>1 593 961,05</b>	<b>0,00</b>	<b>592 676,06</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	63					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	66 317 234 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV - A3 - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du																																																																														
<b>AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE</b>	Seuil d'amortissement sur un an : Immobilisations de même nature < 500 euros HT	04-oct-05																																																																														
	<table border="0"> <tr> <td><b>Catégories de biens amortis :</b></td> <td><b>Durée :</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles (208)</td> <td>5 ans</td> <td>20-mars-15</td> </tr> <tr> <td>Logiciels standards</td> <td>2 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Matériels informatiques, progiciels</td> <td>5 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Matériels de bureau</td> <td>10 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Autres matériels</td> <td>10 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td>15 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Véhicules légers</td> <td>5 ans</td> <td>04-oct-05</td> </tr> <tr> <td>Véhicules utilitaires</td> <td>8 ans</td> <td>04-oct-05</td> </tr> <tr> <td>Véhicules lourds</td> <td>15 ans</td> <td>04-oct-05</td> </tr> <tr> <td>Coffre fort et assimilés</td> <td>30 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Appareils de chauffage</td> <td>20 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Appareils de lavage</td> <td>30 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Appareils de laboratoire</td> <td>10 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Equipement garage et atelier</td> <td>15 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Equipement de cuisine</td> <td>15 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Equipements sportifs</td> <td>15 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Installations de voirie</td> <td>30 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Plantations</td> <td>20 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Etudes non suivies de réalisation</td> <td>5 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Frais de recherche, applications</td> <td>5 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires</td> <td>30 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Immeubles productifs de revenus</td> <td>30 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Pianos</td> <td>15 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Autres instruments de musique</td> <td>10 ans</td> <td>12-déc-96</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements dont la collectivité n'est pas propriétaire</td> <td></td> <td>17-déc-97</td> </tr> </table>	<b>Catégories de biens amortis :</b>	<b>Durée :</b>		Autres immobilisations incorporelles (208)	5 ans	20-mars-15	Logiciels standards	2 ans	12-déc-96	Matériels informatiques, progiciels	5 ans	12-déc-96	Matériels de bureau	10 ans	12-déc-96	Autres matériels	10 ans	12-déc-96	Mobilier	15 ans	12-déc-96	Véhicules légers	5 ans	04-oct-05	Véhicules utilitaires	8 ans	04-oct-05	Véhicules lourds	15 ans	04-oct-05	Coffre fort et assimilés	30 ans	12-déc-96	Appareils de chauffage	20 ans	12-déc-96	Appareils de lavage	30 ans	12-déc-96	Appareils de laboratoire	10 ans	12-déc-96	Equipement garage et atelier	15 ans	12-déc-96	Equipement de cuisine	15 ans	12-déc-96	Equipements sportifs	15 ans	12-déc-96	Installations de voirie	30 ans	12-déc-96	Plantations	20 ans	12-déc-96	Etudes non suivies de réalisation	5 ans	12-déc-96	Frais de recherche, applications	5 ans	12-déc-96	Concessions et droits similaires	30 ans	12-déc-96	Immeubles productifs de revenus	30 ans	12-déc-96	Pianos	15 ans	12-déc-96	Autres instruments de musique	10 ans	12-déc-96	Installations générales, agencements dont la collectivité n'est pas propriétaire		17-déc-97	
<b>Catégories de biens amortis :</b>	<b>Durée :</b>																																																																															
Autres immobilisations incorporelles (208)	5 ans	20-mars-15																																																																														
Logiciels standards	2 ans	12-déc-96																																																																														
Matériels informatiques, progiciels	5 ans	12-déc-96																																																																														
Matériels de bureau	10 ans	12-déc-96																																																																														
Autres matériels	10 ans	12-déc-96																																																																														
Mobilier	15 ans	12-déc-96																																																																														
Véhicules légers	5 ans	04-oct-05																																																																														
Véhicules utilitaires	8 ans	04-oct-05																																																																														
Véhicules lourds	15 ans	04-oct-05																																																																														
Coffre fort et assimilés	30 ans	12-déc-96																																																																														
Appareils de chauffage	20 ans	12-déc-96																																																																														
Appareils de lavage	30 ans	12-déc-96																																																																														
Appareils de laboratoire	10 ans	12-déc-96																																																																														
Equipement garage et atelier	15 ans	12-déc-96																																																																														
Equipement de cuisine	15 ans	12-déc-96																																																																														
Equipements sportifs	15 ans	12-déc-96																																																																														
Installations de voirie	30 ans	12-déc-96																																																																														
Plantations	20 ans	12-déc-96																																																																														
Etudes non suivies de réalisation	5 ans	12-déc-96																																																																														
Frais de recherche, applications	5 ans	12-déc-96																																																																														
Concessions et droits similaires	30 ans	12-déc-96																																																																														
Immeubles productifs de revenus	30 ans	12-déc-96																																																																														
Pianos	15 ans	12-déc-96																																																																														
Autres instruments de musique	10 ans	12-déc-96																																																																														
Installations générales, agencements dont la collectivité n'est pas propriétaire		17-déc-97																																																																														
<b>AMORTISSEMENT FACULTATIF</b>	<table border="0"> <tr> <td>Seuil d'amortissement sur un an :</td> <td><b>NON</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td>(si différent de ci-dessus)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Catégories de biens amortis :</td> <td><b>Durée :</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Seuil d'amortissement sur un an :	<b>NON</b>		.....	(si différent de ci-dessus)		Catégories de biens amortis :	<b>Durée :</b>		.....			.....																																																																		
Seuil d'amortissement sur un an :	<b>NON</b>																																																																															
.....	(si différent de ci-dessus)																																																																															
Catégories de biens amortis :	<b>Durée :</b>																																																																															
.....																																																																																
.....																																																																																
<b>SUBVENTIONS d'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)</b>	- Sur la même durée que l'amortissement des biens	20-déc-00																																																																														
<b>CHARGES A ETALER :</b> Nature :	<table border="0"> <tr> <td>OUI <input type="checkbox"/></td> <td>NON <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Date du début de l'étalement :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Durée de l'étalement</td> <td></td> </tr> </table>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	Date du début de l'étalement :		Durée de l'étalement																																																																										
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>																																																																															
Date du début de l'étalement :																																																																																
Durée de l'étalement																																																																																
<b>ICNE</b>	- sur les nouveaux emprunts	09-oct-97																																																																														
<b>AUTRES PROCEDURES : (A détailler)</b>  (modalités de reprise des subventions d'équipement reçues)																																																																																

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>5 996 040,00</b>	<b>5 996 040,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>5 946 040,00</b>	<b>5 946 040,00</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	5 946 040,00	5 946 040,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
102298	REPRISE SUR FONDS GLOBALISES	39 000,00	39 000,00
13911			
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	3 500,00	3 500,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	2 000,00	2 000,00
139151	REPRISE SUBV TRANSF GD LYON	4 000,00	4 000,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 500,00	1 500,00
13933			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>5 996 040,00</b>			<b>5 996 040,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>7 702 759,00</b>	<b>7 702 759,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>2 800 000,00</b>	<b>2 800 000,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	2 200 000,00	2 200 000,00
10223	T.L.E.	100 000,00	100 000,00
266	AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	500 000,00	500 000,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>4 902 759,00</b>	<b>4 902 759,00</b>
2804112	AMORT SUBV EQUIP ETAT	13 000,00	13 000,00
28041512	AMORT SUBV GD LYON	410 000,00	410 000,00
28041632	SUBV AMORT BUDG ANNEXE	50 000,00	50 000,00
2804171	AMORT SUBV EQUIP ETAB PUBLIC	4 000,00	4 000,00
2804182	AMORT SUBV ORG PUBLIC	8 000,00	8 000,00
280422	AMORT SUBV EQUIP TIERS	130 000,00	130 000,00
28051	AMORT DES LOGICIELS ET BREVETS	120 000,00	120 000,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORP	50 000,00	50 000,00
281578	AMORTISSEMENT MATERIEL DE VOIRIE	3 000,00	3 000,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES	40 000,00	40 000,00
	INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	100 000,00	100 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	140 000,00	140 000,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	280 000,00	280 000,00
28184	MOBILIER	180 000,00	180 000,00
28188	AUTRES	361 000,00	361 000,00
28283	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	100 000,00	100 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	11 000,00	11 000,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 902 759,00	2 902 759,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R0168 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>7 702 759,00</b>				<b>7 702 759,00</b>

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	5 996 040,00
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>7 702 759,00</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>+1 706 719,00</b>

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
1999	Pénalités renégociation emprunts	Durée résiduelle emprunt	30/06/1999	213 123,73	163 948,14	9 108,23	40 067,36
2005	Pénalités renégociation emprunts	Durée résiduelle emprunt		28 317,37	24 272,04	2 022,67	2 022,66
						<b>11 130,90</b>	

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-16°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)			950 000,17 €	618 887,05 €											21 477,80 €	48 932,00 €
CONVENTION DISPENSAIRE CAENVAL	2008		950 000,17 €	618 887,05 €	11	M	F	Taux fixe à 3,6 %	F	Taux fixe à 3,6 %	3,66%	A-1			21 477,80 €	48 932,00 €
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)			1 174 963,85 €	841 890,00 €											35 036,72 €	54 273,30 €
ARALIS	1994	Amélioration logements	1 724,20 €	715,64 €	8	A	V	Livret A + 1,3	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1			14,67 €	79,01 €
SCI P155 RUE MARIUS GROSSO Une Sauris Verte	2010		1 119 639,65 €	806 520,28 €	12	A	F	Taux fixe à 1,08 %	F	Taux fixe à 1,08 %	1,08%	A-1			33 884,77 €	49 861,80 €
	2013		53 600,00 €	34 654,08 €	7	M	F	Taux fixe à 3,48 %	F	Taux fixe à 3,48 %	3,54%	A-1			1 137,28 €	4 333,09 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social			23 618 851,05 €	19 917 770,89 €											275 478,00 €	718 653,46 €
SAHLM G ROSSET	2001		2 062,74 €	869,55 €	8	A	V	Livret A + 1,55	V	Livret A + 1,55	4,30%	A-1			20,00 €	106,14 €
SAHLM G ROSSET	2001		2 132,81 €	977,49 €	9	A	V	Livret A + 1,3	V	Livret A + 1,3	4,30%	A-1			20,04 €	107,92 €
SAHLM G ROSSET	2001		1 766,80 €	986,45 €	13	A	V	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	3,80%	A-1			15,29 €	72,23 €
SAHLM G ROSSET	2000		24 072,05 €	13 892,21 €	15	A	V	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	3,80%	A-1			215,33 €	935,59 €
SEMCODA	2005		78 000,00 €	51 843,86 €	17	T	V	Euribor 03 M + 0,35	V	Euribor 03 M + 0,35	0,02%	A-1			13,95 €	2 429,45 €
SEMCODA	2009		137 247,04 €	114 239,90 €	31	A	V	Livret A + 0,45	V	Livret A + 0,45	2,20%	A-1			1 370,88 €	6 001,53 €
SEMCODA	2009		20 203,34 €	17 434,39 €	41	A	V	Livret A + 0,45	V	Livret A + 0,45	2,20%	A-1			209,21 €	959,06 €
SEMCODA	2009	acquisition foncières 14 logis grollieres	26 055,99 €	23 016,31 €	42	A	V	Livret A + 1,38	V	Livret A + 1,38	2,63%	A-1			490,29 €	1 138,60 €
SEMCODA	2009	14 logt Grollieres	213 329,16 €	169 225,22 €	22	A	V	Livret A + 1,38	V	Livret A + 1,38	2,63%	A-1			3 604,50 €	8 926,73 €
SEMCODA	2005	PRU 4 et 5 allée des Vergers	280 798,35 €	204 634,79 €	23	A	V	Livret A + 0,25	V	Livret A + 0,25	2,50%	A-1			2 046,36 €	11 770,65 €
SEMCODA	2005	Halte Garderie les Grollieres	19 872,00 €	11 736,00 €	12	A	V	Livret A + 0,25	V	Livret A + 0,25	2,50%	A-1			117,36 €	849,86 €
SEMCODA	2008	UNEPPT OPERATEUR DE	797 580,00 €	649 909,82 €	20	A	V	Livret A	V	Livret A	3,00%	A-1			4 874,32 €	19 995,59 €
DYNACITE OP HABITAT DE L'AIN	2008	logt Berlioz - Debussy	24 862,00 €	10 395,44 €	6	A	V	Livret A + 0,8	V	Livret A + 0,8	4,80%	A-1			161,13 €	1 765,48 €



Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Index (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAB MODERNE RHONE ALPES	2008	P	60 lgt le bois Cealant	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 150,00 €	30 630,77 €	10	A	V	Livret A + 0.45	3,95%	V	Livret A + 0.45	1,20%	A-1		387,57 €	2 949,80 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2008	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 682,20 €	13 006,11 €	11	A	V	Livret A + 0.25	4,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		130,06 €	1 198,32 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P	acq foncieres 18 lgt Av g rouge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 990,86 €	76 529,61 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		1 415,80 €	1 180,32 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P	3 logs av G Rougé	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 213,49 €	18 312,45 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		192,28 €	467,20 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P	acq foncieres 3 lgt AV G Rouge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 938,75 €	9 834,19 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	1,55%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		103,26 €	182,12 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P	18 lgt av G rouge	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	175 744,76 €	155 088,47 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 889,14 €	3 452,18 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 466,25 €	67 979,10 €	43	A	V	Livret A + 1.13	2,88%	V	Livret A + 1.13	2,38%	A-1		1 617,90 €	708,72 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 086,60 €	61 373,99 €	23	A	V	Livret A + 1.13	2,88%	V	Livret A + 1.13	2,38%	A-1		1 480,70 €	1 863,86 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11 295,30 €	10 322,15 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		190,96 €	200,27 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	357 075,45 €	326 311,42 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		6 036,76 €	6 331,23 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 735,45 €	143 445,66 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 653,75 €	1 761,70 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 645,90 €	9 079,27 €	13	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		187,97 €	601,69 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 790,05 €	46 027,41 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,80%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		851,51 €	684,01 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 482,00 €	124 565,72 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,80%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 304,47 €	2 657,55 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	160 163,25 €	145 344,36 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		2 688,87 €	3 108,58 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	209 932,20 €	196 892,94 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		3 642,33 €	2 996,91 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 137,45 €	64 346,63 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		1 190,41 €	1 323,44 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 762,55 €	25 216,34 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		466,50 €	363,99 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 881,70 €	3 603,06 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		37,83 €	63,05 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 772,55 €	12 435,66 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	1,05%	A-1		130,56 €	295,85 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 868,00 €	36 554,57 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		489,49 €	823,84 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 832,45 €	13 960,73 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		188,47 €	227,51 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 795,00 €	20 539,47 €	16	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,85%	A-1		379,98 €	1 113,88 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2001	P	Construction 41 garages aeriens	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 629,38 €	9 698,57 €	9	A	V	Livret A	3,00%	V	Livret A	0,75%	A-1		72,74 €	1 112,07 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2006	P	144 Logements Petit Pont	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 870,25 €	7 467,99 €	3	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		104,55 €	1 849,11 €
HAB MODERNE RHONE ALPES	2006	P	compactage des prets 1053332 1053333	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	475 661,95 €	338 532,31 €	15	A	V	Livret A + 1.31	3,31%	V	Livret A + 1.31	2,06%	A-1		6 973,77 €	18 077,84 €
ALLIADE HABITAT	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	243 824,70 €	165 750,41 €	20	A	V	Livret A + 0.25	3,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 657,50 €	9 946,25 €
ALLIADE HABITAT	2005	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31 161,75 €	7 072,41 €	2	A	V	Livret A + 0.25	2,90%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		70,72 €	2 357,51 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADE HABITAT	2005	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 758,05 €	1 774,00 €	3	A	V	Livret A + 0.25	2,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		17,74 €	592,07 €
ALLIADE HABITAT	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 242,20 €	41 989,27 €	39	A	V	Livret A + 0.65	3,40%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		586,59 €	788,55 €
ALLIADE HABITAT	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	291 218,40 €	232 254,08 €	24	A	V	Livret A + 0.65	3,40%	V	Livret A + 0.65	1,40%	A-1		3 251,56 €	7 823,26 €
ALLIADE HABITAT	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	177 978,17 €	111 553,11 €	12	A	V	Livret A + 1.3	4,05%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		2 286,84 €	9 014,31 €
ALLIADE HABITAT	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 194,36 €	14 652,44 €	11	A	V	Livret A + 1.3	4,05%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		288,33 €	1 276,93 €
ALLIADE HABITAT	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 350,09 €	84 127,97 €	13	A	V	Livret A + 1.3	4,05%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		104,96 €	384,29 €
ALLIADE HABITAT	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 879,08 €	5 120,06 €	13	A	V	Livret A + 1.3	4,05%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		387,52 €	1 350,99 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 404,91 €	18 903,46 €	13	A	V	Livret A + 1.3	4,05%	V	Livret A + 1.3	2,05%	A-1		813,83 €	11 810,09 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	162 665,65 €	81 383,38 €	6	A	V	Livret A + 0.25	4,25%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		248,89 €	3 608,96 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 026,65 €	24 869,34 €	7	A	V	Livret A + 0.25	2,00%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		553,93 €	1 067,74 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	61 346,40 €	55 393,40 €	42	A	V	Livret A + 0.25	1,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		217,88 €	1 410,14 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 305,40 €	48 418,28 €	32	A	F	Livret A + (-0.3)	0,95%	F	Livret A + (-0.3)	0,45%	A-1		1 074,56 €	2 865,94 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	124 804,50 €	107 455,69 €	32	A	V	Livret A + 0.25	1,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 983,54 €	13 255,01 €
ALLIADE HABITAT	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 209,75 €	198 353,65 €	17	A	V	Livret A + 0.25	1,50%	V	Livret A + 0.25	1,00%	A-1		1 053,77 €	9 868,93 €
ALLIADE HABITAT	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 173,90 €	78 056,71 €	7	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 488,76 €	6 827,89 €
ALLIADE HABITAT	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	220 500,00 €	182 722,62 €	22	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		256,99 €	2 385,59 €
ALLIADE HABITAT	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 326,10 €	19 056,06 €	8	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		2 165,01 €	3 889,53 €
ALLIADE HABITAT	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	181 754,40 €	160 370,78 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		739,85 €	948,52 €
ALLIADE HABITAT	2010	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 706,15 €	54 803,85 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,35%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 270,14 €	2 198,85 €
ALLIADE HABITAT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	104 391,45 €	94 084,63 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		685,13 €	864,56 €
ALLIADE HABITAT	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 289,85 €	51 491,35 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 783,02 €	5 796,54 €
ALLIADE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 761,15 €	132 075,49 €	19	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 205,26 €	2 012,34 €
ALLIADE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	97 749,90 €	89 278,67 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		991,74 €	4 451,20 €
ALLIADE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 517,95 €	73 462,10 €	15	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 782,07 €	2 942,00 €
ALLIADE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	143 451,90 €	130 523,94 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 110,26 €	1 853,71 €
ALLIADE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	90 387,00 €	82 241,28 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		5 543,63 €	8 933,80 €
ALLIADE HABITAT	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	443 865,85 €	410 639,00 €	36	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		652,19 €	764,51 €
ALLIADE HABITAT	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 125,55 €	48 310,04 €	46	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1			

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Index (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALLIADÉ HABITAT	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 881,35 €	82 029,15 €	36	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		491,16 €	2 066,89 €
ALLIADÉ HABITAT	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 811,25 €	10 094,08 €	46	A	V	Livret A + (-0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,55%	A-1		55,46 €	193,26 €
ALLIADÉ HABITAT	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	102 725,00 €	95 030,93 €	36	A	V	Livret A + 0,6	1,65%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		1 282,92 €	2 067,48 €
ALLIADÉ HABITAT	1996	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 719,57 €	25 051,66 €	10	A	V	Livret A + 0,8	4,30%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1		398,30 €	2 106,35 €
ALLIADÉ HABITAT	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	528 442,05 €	499 355,92 €	36	A	V	Livret A + 0,6	1,65%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		6 741,30 €	10 493,94 €
ALLIADÉ HABITAT	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	131 778,30 €	126 465,51 €	46	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		1 707,28 €	1 944,32 €
ALLIADÉ HABITAT	2014	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	513 010,20 €	445 531,59 €	17	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1		6 014,68 €	23 491,07 €
ALLIADÉ HABITAT	2000	P	Construction 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	155 549,36 €	92 941,78 €	14	A	V	Livret A + 1,3	3,55%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1		1 905,31 €	6 075,78 €
ALLIADÉ HABITAT	2000	P	Construction 8 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	69 616,45 €	40 379,82 €	14	A	V	Livret A + 0,8	3,05%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1		625,88 €	2 719,43 €
ALLIADÉ HABITAT	1999	P	Construction 13 logements locaux	CREDIT FONCIER DE FRANCE	108 665,66 €	44 327,91 €	7	A	F	Taux fixe à 4,9 %	4,90%	F	Taux fixe à 4,9 %	4,90%	A-1		2 172,07 €	5 480,93 €
ALLIADÉ HABITAT	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22 881,67 €	12 497,63 €	14	A	V	Livret A + 0,8	3,05%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1		193,72 €	900,29 €
ALLIADÉ HABITAT	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 118,56 €	48 617,34 €	14	A	V	Livret A + 1,3	3,55%	V	Livret A + 1,3	2,05%	A-1		996,66 €	3 405,51 €
ALLIADÉ HABITAT	2008	P	7 logt H Barbusse	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	108 552,00 €	88 402,63 €	20	A	V	Livret A	3,00%	V	Livret A	0,75%	A-1		683,02 €	2 726,00 €
SOLLAR	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 443,58 €	110 590,48 €	9	A	V	Livret A + 1,2	3,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		2 196,51 €	10 122,95 €
SOLLAR	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	301 117,60 €	243 212,37 €	12	A	V	Livret A + 1,2	3,45%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		4 742,64 €	16 618,27 €
SOLLAR	1992	P	Construction 25 pavillons PLA, cites Tase	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 791,52 €	19 013,72 €	9	A	V	Livret A + 1,3	5,60%	V	Livret A + 1,3	5,80%	A-1		488,44 €	1 901,37 €
SOLLAR	1995	P	Réalisation 50 logements cites Tase	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	432 712,03 €	225 259,42 €	12	A	V	Livret A + 1,3	5,80%	V	Livret A + 1,3	5,80%	A-1		4 559,58 €	17 327,65 €
SOLLAR	2002	P	Construction 35 logements Domaine	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	283 627,73 €	201 712,19 €	20	A	V	Livret A + 1,2	4,20%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		3 933,39 €	8 343,22 €
SOLLAR	2002	P	Construction 35 logements Domaine	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 524,62 €	55 302,38 €	35	A	V	Livret A + 1,2	4,20%	V	Livret A + 1,2	1,95%	A-1		1 078,40 €	1 116,51 €
ERILIA	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	257 029,68 €	230 843,52 €	34	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1		2 308,44 €	5 734,15 €
ERILIA	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 157,72 €	62 392,80 €	44	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1		623,93 €	1 135,82 €
ERILIA	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	516 454,81 €	477 675,77 €	34	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1		4 776,76 €	11 453,19 €
ERILIA	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	161 652,06 €	154 008,96 €	44	A	V	Livret A + 0,25	2,50%	V	Livret A + 0,25	1,00%	A-1		1 540,09 €	2 722,47 €
PROBAT ET HUMANISME FONCIERE	1995	P	Amélioration logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 600,71 €	716,74 €	9	A	V	Livret A + 1,3	5,60%	V	Livret A + 1,3	2,30%	A-1		14,69 €	71,24 €
SFHE	2008	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	518 495,10 €	395 342,66 €	26	A	V	Livret A + 0,8	4,30%	V	Livret A + 0,8	1,55%	A-1		6 127,81 €	17 502,14 €
SFHE	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	153 027,36 €	141 237,63 €	35	A	V	Livret A + 1,1	3,35%	V	Livret A + 1,1	1,85%	A-1		2 612,90 €	2 904,88 €
SFHE	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 489,07 €	90 484,75 €	45	A	V	Livret A + 1,1	3,35%	V	Livret A + 1,1	1,85%	A-1		1 673,97 €	1 306,12 €
SFHE	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 910,16 €	126 255,95 €	35	A	V	Livret A + 1,05	3,30%	V	Livret A + 1,05	1,80%	A-1		2 272,61 €	2 620,87 €

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SCP HLM RHONE SAONE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	42 184,35 €	39 424,83 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		532,23 €	642,49 €	
SCP HLM RHONE SAONE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 654,70 €	204 408,70 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		2 759,52 €	4 607,36 €	
SCP HLM RHONE SAONE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 753,50 €	33 795,10 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		185,87 €	878,26 €	
SCP HLM RHONE SAONE HABITAT	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 514,25 €	6 914,96 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		38,03 €	135,85 €	
Immobilier Rhône Alpes	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	325 267,00 €	305 954,08 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	A-1		4 130,38 €	5 137,06 €	
Immobilier Rhône Alpes	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	909 880,00 €	827 860,62 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,60%	V	Livret A + 0.6	A-1		11 176,12 €	19 347,93 €	
Immobilier Rhône Alpes	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 067 765,00 €	984 133,57 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		13 015,80 €	22 532,77 €	
Immobilier Rhône Alpes	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 399 548,00 €	1 306 425,08 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		17 636,74 €	21 935,27 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	467 583,00 €	426 853,33 €	35	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		5 762,52 €	9 621,24 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 417,00 €	167 329,28 €	45	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		2 258,95 €	2 726,91 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 878,00 €	23 890,65 €	45	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		131,40 €	469,36 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 817,00 €	82 442,71 €	35	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		453,43 €	2 142,52 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	265 920,00 €	243 697,17 €	34	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		3 289,91 €	5 492,92 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	98 883,00 €	93 071,52 €	44	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		1 256,47 €	1 516,76 €	
Immobilier Rhône Alpes	2013	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	165 300,00 €	136 147,53 €	16	A	V	Livret A + 0.6	1,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		1 637,99 €	7 680,37 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 419,89 €	66 447,12 €	9	A	V	Livret A	2,25%	V	Livret A	A-1		498,35 €	7 164,29 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	106 848,79 €	49 786,64 €	3	A	V	Livret A + 0.65	2,90%	V	Livret A + 0.65	A-1		697,01 €	12 327,41 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	416 015,71 €	338 532,31 €	15	A	V	Livret A + 1.31	3,56%	V	Livret A + 1.31	A-1		6 973,77 €	18 077,84 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	296 782,58 €	204 205,19 €	10	A	V	Livret A + 0.45	2,70%	V	Livret A + 0.45	A-1		2 450,46 €	19 663,97 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 053,63 €	86 707,29 €	11	A	V	Livret A + 0.25	2,50%	V	Livret A + 0.25	A-1		867,07 €	7 988,85 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	543 879,08 €	507 799,58 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		6 855,29 €	8 788,78 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 222,89 €	121 999,09 €	33	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		667,69 €	3 365,09 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 955,47 €	65 204,96 €	43	A	V	Livret A + (-0.2)	2,05%	V	Livret A + (-0.2)	A-1		358,63 €	1 349,29 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 135 244,94 €	1 028 737,62 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		13 887,96 €	24 950,32 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	468 614,28 €	447 682,36 €	43	A	V	Livret A + 1.13	3,39%	V	Livret A + 1.13	A-1		8 416,43 €	6 830,92 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	461 028,74 €	404 183,80 €	23	A	V	Livret A + 1.13	3,36%	V	Livret A + 1.13	A-1		7 598,66 €	14 189,61 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 221,03 €	67 973,07 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		917,64 €	1 646,06 €	
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	351 949,55 €	322 297,75 €	33	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	A-1		4 351,02 €	7 815,80 €	

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	150 077,36 €	141 691,05 €	43	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		1 912,69 €	2 452,15 €
Immobilier Rhône Alpes	2012	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	78 383,88 €	59 788,51 €	13	A	V	Livret A + 0.6	2,85%	V	Livret A + 0.6	1,35%	A-1		807,14 €	4 236,30 €
Immobilier Rhône Alpes	2015	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 093 500,00 €	955 999,72 €	12	A	V	Livret A + (-0.5)	0,50%	V	Livret A + (-0.5)	0,50%	A-1		4 780,00 €	70 238,40 €
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>25 743 815,07 €</b>	<b>21 378 547,94 €</b>											<b>331 992,51 €</b>	<b>822 059,36 €</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégories d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts due au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

## B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
<b>Dépenses</b>	<b>40 840 000,00</b>		<b>40 840 000,00</b>	<b>17 953 261,04</b>	<b>9 298 613,00</b>	<b>1 616 729,00</b>	<b>11 971 396,96</b>
71100 2013 1 GS GDCLEMENT REHAB	3 900 000,00		3 900 000,00	3 552 890,26	60 000,00		287 109,74
71100 2013 2 GS A CROIZAT	6 500 000,00		6 500 000,00	6 076 317,87	300 000,00		123 682,13
71100 2015 1 GS BEAUVERIE	18 440 000,00		18 440 000,00	8 158 460,71	8 938 613,00	1 281 573,00	61 353,29
71100 2015 2 EQUIP INTEGRE CARTAILHAC	12 000 000,00		12 000 000,00	165 592,20		335 156,00	11 499 251,80
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

IV

B2.1

B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses	133 048,00		133 048,00	56 967,47	28 915,00		
80100 2014 1 FISAC 2014 2016	133 048,00		133 048,00	48 109,22	28 915,00		
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

				EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT			
Emplois fonctionnels				Temps complet	Temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	total	
Directeur général des services				1		1	1		1	
Directeur général adjoint				4		4	4		4	
<b>Total Emplois fonctionnels</b>				<b>5</b>		<b>5</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	
Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Temps complet	Temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	total	
Activité Physique et Sportive	A	CONSEILLERS TERRITORIAUX APS	Conseiller territorial APS	1		1			0	
	Total A			1		1			0	
	B	EDUCATEURS TERRITORIAUX APS	Educateur territorial APS	8		8	3	3	6	
	Total B		Educateur territorial APS principal	8		8	8		8	
	Total			16		16	11	3	14	
<b>Total Activité Physique et Sportive</b>				<b>17</b>		<b>17</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	
Administrative	A	ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	Administrateur	1		1	1		1	
			Administrateur Hors Classe	2		2	2		2	
		ATTACHES TERRITORIAUX	Attache principal	18		18	14		14	
			Attache Territorial	34		34	29,2	6,8	36	
		Total A		Directeur Territorial	3		3		3	
		B	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur	58		58	49,2	6,8	53
				Rédacteur principal 1ère cl	33		33	26,8	7,7	34,5
				Rédacteur principal 2ème cl	8		8	7,3		7,3
		Total B			12		12	6,9		6,9
		C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERR.	Adjoint adm principal 1ère cl	53		53	41	7,7	48,7
			Adjoint adm principal 2ème cl	25	0,8	25,8	9,5		9,5	
			Adjoint administratif	48		48	50		50	
	Total C			48		48	40	12	52	
<b>Total Administrative</b>				<b>121</b>	<b>0,8</b>	<b>121,8</b>	<b>99,5</b>	<b>12</b>	<b>111,5</b>	
Animation	B	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur	232	0,8	232,8	189,7	26,5	213,2	
			Animateur principal 1ère cl 2	11		11	6,8		6,8	
			Animateur principal 2ème cl 20	4		4	4		4	
				7		7	5,8		5,8	
		Total B			22		16,6		16,6	
	C	ADJOINTS TERRIT D'ANIMATION	Adjoint d'animation princ 1ere cl	1		1			0	
			Adjoint animation princ 2am cl	6		6	5		5	
			Adjoint d'animation	83		83	10,9	52,5	63,4	
		Total C			90		15,9	52,5	68,4	
	<b>Total Animation</b>				<b>112</b>		<b>32,5</b>	<b>52,5</b>	<b>85</b>	
Culturelle	A	ATTACHES DE CONSERVATION PATR.	Attache Conservat. Patrimoine	1		1	1		1	
		BIBLIOTHECAIRES	Bibliothécaire Territorial	4		4	3,8		3,8	
		PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ART	Professeur Hors classe	1		1		1	1	
			Professeurs Classe Normale	4		4	4		4	
		Total A			10		8,8	1	9,8	
	B	ASSISTANT TERRIT. CONSERVATION	Assist. conservat. princ. 1er	3		3	1,9			
			Assist. conservat. princ. 2è	1		1	1,7			
			Assistant de conservation	3		3	2			
		Total B		Assist ens artist princ 2è cl	1	0,7	1,7	1		1



Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Temps complet	Temps non-complet	Total	Agents titulaires	Agents non-titulaires	total	
Police Municipale	Total B		Assistant ens artistique	1	2,1	3,1		3,8	3,8	
			Assit ens artist princ 1è cl	15	1,6	16,6	13,9		13,9	
	C	ADJOINTS TERRIT DU PATRIMOINE	Adjoint du patrimoine	4	4,4	28,4	14,9	3,8	18,7	
			Adjoint pat principal 1ère cl	7		4	3	1	4	
			Adjoint pat principal 2ème cl	5		7	3,9		3,9	
	Total C			16		5	6,9		6,9	
				50	4,3	54,3	28,7	4,8	33,5	
	Total Culturelle	B	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUN	Chef de service de PM	1		1			
		Total B			1		1			
					6		6	6		6
C		AGENTS POLICE MUNICIPALE	Brigadier chef principal	1		1				
			Chef police municipale	13		13	6,3		6,3	
			Gardien-brigadier	20		20	13,3		13,3	
Total C				21		21	14,3		14,3	
				1		1	0,9		0,9	
Total Police Municipale Sanitaire et Sociale		A	CONSEILLERS SOCIO-EDUCATIFS	Conseiller socio-éducatif sup	1		1			
				Infirmer soins gx hors classe	1		1	0,5		0,5
	B	INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX	Infirmer soins gx classe sup	1	0,5	1,5	1		1	
			Infirmer soins gx cl normale	1		1	1		1	
				4	0,5	4,5	3,4	0	3,4	
	Total A			1		1	1		1	
				5		5	5,1		5,1	
	B	ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS	Assistant Socio-éducatif Ppal	1		1				
			Educateur JE	15		15	12,5		12,5	
	Total B			21		21	18,6		18,6	
			1		1	2,4		2,4		
Total Sanitaire et Sociale Technique	C	AGENTS SOCIAUX	Agent social	1	0,7	1,7				
			Agent social principal 2ème cl	0	0,7	0,7				
	A	AGENTS SPECIALISES ECOLE MAT.	Agent social principal 1ère cl	3		3				
			ATSEM principal 1ère classe	22		22	6,9		6,9	
			ATSEM principal 2ème classe	118		118	92,6	28,4	121	
	B	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire puér princ 1ère cl	10		10	4,3		4,3	
			Auxiliaire puér princ 2ème cl	27		27	21,2		21,2	
	Total A			3		3	1		1	
				3	3	6	6,1	1,9	8	
	Total C			187	4,4	191,4	137,5	37,3	174,8	
			212	4,9	216,9	159,5	38,3	197,8		
Total Sanitaire et Sociale Technique	A	INGÉNIEURS TERRITORIAUX EN CHEF	Ingénieur en chef	1		1				
			Ingénieur	10		10	7,8	5	12,8	
	B	INGÉNIEURS TERRITORIAUX	Ingénieur hors classe	1		1	1		1	
			Ingénieur principal	9		9	5,9		5,9	
				21		21	15,7	5	20,7	
	Total A			7		7	5,8		5,8	
				6		6	5,7		5,7	
	B	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien principal 1ère cl	9		9	5,9		5,9	
			Technicien principal 2ème cl	22		22	17,4		17,4	
	Total B			128		128,5	102,9	40,6	143,5	
			49	0,5	49	26,7		26,7		
C	ADJOINTS TECHNIQUES TERRIT.	Adjoint technique princ 1è cl	119		119	109,6	2	111,6		
		Adjoint technique princ 2è cl								

Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Temps complet	Temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	total
		AGENTS DE MAITRISE	Agent de Maitrise	20		20	20,9	1	21,9
			Agent de maitrise principal	26		26	21,7		21,7
<b>Total</b>	<b>Technique</b>			342	0,5	342,5	281,8	43,6	325,4
	<b>Emplois spécifiques</b>			385	0,5	385,5	314,9	48,6	346,1
			Chargé de communication GPV	2,0		2,0		1,6	1,6
			Chargé de développement GPV	7,0		7,0		7,0	7,0
			Agent de développement territorial						
			Copropriétés	1,0		1,0			0,0
			Chargé de mission Amorçage de projets	1,0		1,0		1,0	1,0
			Chargé de mission Démocratie participative Conseils de quartier	1,0		1,0		1,0	1,0
			Chargé de mission Développement économique dans les quartiers						
			Politique de la Ville	1,0		1,0		1,0	1,0
			Chargé de mission Economie sociale et solidaire	1,0		1,0		1,0	1,0
			Chargé de mission Rythmes scolaires Ecole numérique	1,0		1,0		1,0	1,0
			Chargé de mission Stratégie	1,0		1,0		1,0	1,0
			Partenariat Innovations	4,0		4,0		4,0	4,0
			Journaliste						
			Responsable Infographie Web	1,0		1,0		1,0	1,0
			Image						
			Adjoint administratif		0,8	0,8		0,8	0,8
<b>Total</b>	<b>Emplois spécifiques</b>			210	0,3	210,3		20,4	20,4
<b>Total général</b>				1 050,0	10,5	1 061,3	750,6	194,1	944,7

## Agents contractuels rémunérés en novembre 2017 en équivalent temps plein (ETP)

Permanent ou non	Secteur	Fondement du contrat	Nature du contrat	Rémunération*	Catégorie de référence			Total ETP			
					A	B	C				
Non permanent	Actions éducatives	Emploi d'insertion	CDD	Horaire			2,1	2,1			
		Emploi occasionnel ou saisonnier	CDD	IB de 340 à 399 IB de 400 à 499			22,2 65,5	22,2 65,5			
Total Actions éducatives							1,0	90,7			
Administratif	Collaborateur de cabinet Emploi d'insertion Emploi occasionnel ou saisonnier	CDD CDD CDD	CDD CDD CDD	IB > 700 Horaire Horaire	3,0		3,0	3,0			
Total Administratif							3,0	3,0			
Culture	Emploi d'insertion Emploi occasionnel ou saisonnier	CDD CDD	CDD CDD	Horaire IB de 500 à 599			1,8 1,8	7,0 8,8			
Total Culture							1,8	15,8			
Education	Emploi d'insertion Emploi occasionnel ou saisonnier Emploi d'insertion Emploi occasionnel ou saisonnier	CDD CDD CDD CDD	CDD CDD CDD CDD	Horaire IB de 340 à 399 Horaire IB de 340 à 399			9,4 5,2 1,1 0,0	9,4 5,2 1,1 0,0			
Total Petite enfance							1,1	1,1			
Retraités	Emploi occasionnel ou saisonnier Emploi d'insertion	CDD CDD	CDD CDD	IB de 340 à 399 Horaire			1,9 16,5	1,9 16,5			
Sécurité	Emploi occasionnel ou saisonnier Emploi occasionnel ou saisonnier	CDD CDD	CDD CDD	IB de 340 à 399 IB de 340 à 399			0,1 1,0	0,1 1,0			
Social	Emploi occasionnel ou saisonnier Emploi d'insertion	CDD CDD	CDD CDD	IB de 340 à 399 Horaire			0,6 135,5	0,6 135,5			
Total Non permanent							2,8	141,3			
Enseignants								4,4			
Permanent	Actions éducatives	Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			1,0	1,0			
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399 IB de 400 à 499			23,5 22,9	23,5 25,9			
Total Actions éducatives							3,0	50,5			
Administratif	Absence de cadre d'emplois	CDD	CDD	IB > 700 IB de 340 à 399 IB de 500 à 599 IB de 600 à 699 IB de 500 à 599	3,0		3,0	3,0 1,0 0,1 1,0			
Total Administratif							1,0	5,5			

## Agents contractuels rémunérés en novembre 2017 en équivalent temps plein (ETP)

Permanent ou non permanent	Secteur	Fondement du contrat	Nature du contrat	Rémunération*	Catégorie de référence			Total ETP	
					A	B	C		
Permanent		Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			3,0	3,0	
			CDD	IB de 500 à 599	1,0			1,0	
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB > 700	0,8			0,8	
			CDD	IB de 340 à 399		2,0		9,0	11,0
			CDD	IB de 400 à 499		4,8		4,8	4,8
	Total Administratif				5,8	7,9	13,0	26,7	
	Aménagement et urbanisme	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 500 à 599	3,0			3,0	
			CDI	IB de 600 à 699	3,0			3,0	
		Remplacement	CDD	IB de 500 à 599	1,0			1,0	
			CDD	IB de 600 à 699	0,8			0,8	
			CDD	IB de 400 à 499	1,0			1,0	
	Total Aménagement et urbanisme				7,8		7,8	7,8	
	Communication	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 500 à 599	1,0			1,0	
			CDI	IB > 700	2,0			2,0	
		Remplacement	CDD	IB de 400 à 499	1,0			1,0	
CDD			IB de 500 à 599			0,8	0,8		
CDD			IB de 600 à 699	1,0			1,0		
Total Communication				8,0	2,0	0,8	10,8		
Culture	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB > 700	0,5			0,5		
		CDD	IB de 400 à 499	1,0			1,0		
	Remplacement	CDI	IB de 500 à 599		1,8		1,8		
		CDD	IB > 700	1,0			1,0		
		CDD	IB de 340 à 399		0,1		0,1		
Total Culture				1,0	1,5	2,3	3,8		
Economique	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 340 à 399	1,0			1,0		
		CDI	IB de 400 à 499		2,0		5,0		
	Remplacement	CDD	IB de 600 à 699	3,5	7,4	5,3	16,2		
		CDD	IB de 340 à 399	1,0			1,0		
		CDI	IB > 700	1,0			1,0		
Total Economique				2,0		2,0	2,0		

## Agents contractuels rémunérés en novembre 2017 en équivalent temps plein (ETP)

Permanent ou non	Secteur	Fondement du contrat	Nature du contrat	Rémunération*	Catégorie de référence			
					A	B	C	
Permanent	Education	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 600 à 699	1,0			1,0
		Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			24,9	24,9
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399			34,4	34,4
				IB de 500 à 599	1,0			1,0
			CDI	IB de 340 à 399			1,0	1,0
	Total Education				2,0		60,3	62,3
	Jeunesse	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 400 à 499	1,0			1,0
		Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			1,0	1,0
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399			1,0	1,0
	Total Jeunesse				1,0		2,0	3,0
	Petite enfance	Remplacement	CDD	IB de 340 à 399		1,0	9,8	10,8
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399		1,0	17,9	18,9
	Total Petite enfance					2,0	27,7	29,7
	Retraités	Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			2,0	2,0
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399			1,9	1,9
	Total Retraités						3,9	3,9
	Sécurité	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB de 340 à 399			2,0	2,0
		Remplacement	CDI	IB de 340 à 399			1,0	1,0
		Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			0,9	0,9
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399			4,0	4,0
	Total Sécurité						8,0	8,0
	Social	Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			1,0	1,0
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399			3,0	3,0
					IB de 400 à 499	1,0		1,0
	Total Social			IB de 500 à 599	1,0		1,0	1,0
	Sports	Remplacement	CDD	IB de 340 à 399			4,0	6,0
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 340 à 399		0,5	10,0	10,5
	Total Sports			IB de 340 à 399		2,0	6,8	8,8
				IB de 400 à 499		1,0	1,0	1,0
				IB de 500 à 599		3,5	16,8	20,3
	Technique	Absence de cadre d'emplois	CDD	IB > 700	1,0			1,0
		Remplacement	CDD	IB de 340 à 399		1,0	6,9	7,9
		Vacance temporaire d'emploi	CDD	IB de 600 à 699		1,0	1,0	1,0
	Total Technique			IB de 340 à 399			11,0	11,0
				IB de 400 à 499			1,0	1,0
				IB de 500 à 599		1,0	3,0	18,8

## Agents contractuels rémunérés en novembre 2017 en équivalent temps plein (ETP)

Permanent ou non	Secteur	Fondement du contrat	Nature du contrat	Catégorie de référence			Total ETP
				Rémunération*	A	B	
Permanent	Urbanisme aménagement	Absence de cadre d'emplois Vacance temporaire d'emploi	CDI CDD	IB > 700 IB de 340 à 399 IB de 400 à 499 IB de 500 à 599	1,0		1,0 2,0 1,0 1,0
Total Urbanisme aménagement					1,0		1,0
Total Permanent					2,0	1,0	2,0
					35,1	29,8	210,1
Total permanents et non permanents					38,1	32,6	345,6

\* IB : indice brut

## Taux horaires 2017

## TARIFS ACTIVITES PERISCOLAIRES

Libellé	Taux brut	Libellé	Taux brut
Etudes ou cate enseignant	15,32	Danse / Arts Plastiques 1 séance x 1,75	21,46
Etudes ou cate animateur	13,79	Coup de Pouce 1 séance x 1,75	21,46
Etudes ou cate soir CAEI	16,85	Direction de restaurant	13,13
Cate midi animateur	11,82	Etudes ou cate Professeur école	13,79
Cate midi enseignant	13,13	Surveillance restaurant Professeur école	9,85
Surveillance restaurant enseignant	8,76	Référent midi enseignant	13,13
Surveillance restaurant animateur	9,67	Référent midi animateur	11,82
Direction d'étude	16	Danse	12,26
Adjoint d'animation 2ème cl sans BAFA périscolaire	9,8	Arts plastiques	12,26
Adjoint d'animation 1ère cl BAFA périscolaire	10,44	Coup de pouce Aide aux devoirs enseignant	14,78
		Coup de pouce Aide aux devoirs animateur	12,26

Médecin	70	Contrat unique d'insertion	SMIC
Endocrinologue	75	Emploi d'avenir	SMIC
Diététicien	45	Apprenti	% du SMIC suivant âge, diplôme, durée
		Adulte relais	SMIC

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement 2017
<b>Délégation de service public (3)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
	SAHLM GROSSET		SAHLM	16 725,70 €
	SEMCODA		SAHLM	1 242 042,28 €
	DYNACITE OP HABITAT DE L'AIN		OPAC	10 395,44 €
	HAB MODERNE RHONE ALPES		SAHLM	1 967 089,15 €
	ALLIANCE HABITAT		SAHLM	4 416 693,80 €
	SCOLLAR		SAHLM	855 090,55 €
	ERILIA		SAHLM	924 621,05 €
	HABITAT ET HUMANISME FONCIERE		SAHLM	716,74 €
	ARALIS		Association	715,64 €
	FONDATION DISPENSARE GENERAL		CH	618 887,05 €
	SCI P 155 RUE MARIUS GROSSO		Entreprise	806 520,28 €
	SFHE		SAHLM	753 320,98 €
	Une Souris Verte		Association	34 854,08 €
	SCP HLM RHONE SAONE HABITAT		SAHLM	284 543,60 €
	Immobilier Rhône Alpes		SAHLM	9 448 231,58 €
<b>Subventions supérieures à 75 000 €</b>				
	E P I ESPACE PROJETS INTERASSOCIATIFS FONCTIONNEMENT		Association	75 000,00
	ECOUTER ET PREVENIR		Association	80 000,00
	VAULX BASKET CLUB		Association	84 568,00
	CPEA VAULX EN VELIN		Association	86 903,00
	E P I ESPACE PROJETS INTERASSOCIATIFS PROJETS		Association	99 645,88
	V C V V VELD CLUB DE VAULX EN VELIN		Association	117 333,00
	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS		Association	120 000,00
	ASSOCIATION UNE SOURIS VERTE		Association	125 000,00
	ASUL VAULX EN VELIN		Association	146 183,00
	CENTRE SOCIAL GEORGES LEVY		Association	169 193,78
	CENTRE SOCIAL GEORGES LEVY EAJE		Association	171 000,00
	EVANCIA		Association	195 535,44
	CENTRE SOCIAL JACQUES MONOD GRAND VIRE - EAJE		Association	220 000,00
	CENTRE SOCIAL GEORGES LEVY		Association	255 000,00
	FOOTBALL CLUB VAULX EN VELIN		Association	262 288,00
	CENTRE SOCIAL JACQUES MONOD GRAND VIRE		Association	270 000,00
	CENTRE SOCIAL J ET J PEYRI		Association	275 000,00
	FONDATION DAUTEUIL		Association	298 131,96
	MJC VAULX EN VELIN		Association	305 000,00
	MISSION LOCALE DE VAULX EN VELIN		Association	378 000,00
	CASC COMITE DES ACTIVITES		Association	550 932,00
	CCAS		Etablissement public	1 399 006,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.  
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).  
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			( montants 2018)
Métropole de Lyon ( 1er janvier 2015 )			""
Sitiv	1er janv 1969	F.P.U.	""
Sigerly	5 octobre 1972	fiscalisé	""
Symalim	31 octobre 1935	fiscalisé	""
Syndicat Rhodanien de développement du cable	1er avril 68	contribution	167 000,00 €
<b>Autres organismes de regroupement</b>	12 octobre 1999	contribution	6 000,00 €
AFR - association foncière de remembrement		contribution	2 840,00 €
ASA -Association syndicale irrigation	1er juin 1981	contribution	290,00 €

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.



**ARRETE - SIGNATURES**

Présenté par la Maire,

A Vaulx-en-Velin

**La Maire,**

**Hélène GEOFFROY**



Décision du conseil municipal,  
à Vaulx-en-Velin, le 07 mars 2018

*[Handwritten signature]*


**VOTES :**  
**PRÉFECTURE DU RHÔNE**  
Reçu le **14 MARS 2018**  
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Nombre de membres en exercice	43
Nombre de membres présents	38
Nombre de suffrages exprimés	32
Contre	4
Pour	28
Abstention	6

Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2018

**Les membres du conseil municipal,**

1 - Pierre DUSSURGEY <i>[Signature]</i>	10 - Yvan MARGUE <i>[Signature]</i>
2 - Kaoutar DAHOUM <i>[Signature]</i>	11 - Nadia LAKEHAL <i>[Signature]</i>
3 - Matthieu FISCHER <i>[Signature]</i>	12 - David TOUNKARA <i>[Signature]</i>
4 - Stéphane GOMEZ <i>[Signature]</i>	13 - Liliane BADIOU <i>[Signature]</i>
5 - Muriel LECERF <i>[Signature]</i>	14 - Jean-Michel DIDION <i>[Signature]</i>
6 - Fatma FARTAS <i>[Signature]</i>	15 - Nassima KAOUAH <i>[Signature]</i>
7 - Ahmed CHEKHAB <i>[Signature]</i>	16 - Jacques ARCHER <i>[Signature]</i>
8 - Eliane DA COSTA <i>[Signature]</i>	17 - Pierre BARNEOUD <i>[Signature]</i>
9 - Marie-Emmanuelle SYRE <i>[Signature]</i>	18 - Armand MENZIKIAN <i>[Signature]</i>

19 - Josette PRALY 	31 - Saïd YAHIAOUI 
20 - Régis DUVERT 	32 - Bernard GENIN 
21 - Yvette JANIN 	33 - Philippe ZITTOUN 
22 - Stéphane BERTIN 	34 - Nordine GASMI 
23 - Antoinette ATTO 	35 - Nawelle CHHIB
24 - Christine BERTIN 	36 - Christiane PERRET FEIBEL 
25 - Christine JACOB 	37 - Charazède GAHROURI 
26 - Morad AGGOUN 	38 - Philippe MOINE 
27 - Mourad BEN DRISS 	39 - Sacha FORCA 
28 - Harun ARAZ 	40 - Mustafa USTA 
29 - Virginie COMTE 	41 - Batoul HACHANI 
30 - Myriam MOSTEFAOUI 	42 - Nadia NEZZAR